

Compte rendu et bilan des premières rencontres culturelles de **CAUVALDOR**

« Quels projets culturels pour le territoire de Cauvaldor ? »
Journée du 23 février 2017



Photo de clôture des rencontres culturelles prise par les Cubiténistes.

Document réalisé par Jeanne Blandino, stagiaire
au service culture de la communauté de
communes de Cauvaldor
05 65 33 81 36 – culture@cauvaldor.fr

Table des matières :

Une matinée riche en interventions :	5
Présentation de la compétence culture.....	7
Présentation du Pays d'Art et d'Histoire par la responsable du service patrimoine et du Pays d'Art et d'Histoire, Sandra Poignant :	16
Présentation du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) :	17
Présentation Accompagnement ADEFPAT.....	17
Présentation du PETR et du programme LEADER (présentation transmise par le PETR)	19
Présentation des dispositifs et des actions de la région Occitanie :	22
Présentation des dispositifs et des actions du département du Lot :	24
Présentation des dispositifs et actions d'accompagnement de l'Agence Départementale pour le spectacle vivant (ADDA) :	25
Présentation des accompagnements et des aides proposés par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNR CQ) :	27
Présentation des accompagnements et des aides proposés par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) :	28
Présentation des accompagnements et des aides proposés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) :	29
Présentation des accompagnements et des aides proposés par l'Office du Tourisme :	29
Présentation de l'Usine, scène conventionnée CNPTTM :	30
Une après-midi pleine de réflexions :	34
Atelier 1 : la mise en réseau des acteurs culturels	34
Atelier 2 : La structuration de la communication et de la lisibilité de l'offre culturelle.....	36
Atelier 3 : L'implication des citoyens et la notion de droits culturels (loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République article 103, anciennement article 28A)	38
Atelier 4 : le développement du public	40
Atelier 5 : Des services culturels de proximité de demain, vers une mutualisation des services (troisième lieu)	41
Atelier 6 : les pratiques culturelles de demain ;	43
Atelier 7 : l'éducation artistique et culturelle de nos jeunes (6 mois à 18 ans)	46
Faut-il garder la même organisation générale pour les prochaines rencontres culturelles ?	50
Bilan des Premières Rencontres Culturelles de Cauvaldor	50
Pour la fois prochaine :	50
Les premières rencontres culturelles, un événement perçu comme un espace de rencontres et d'informations.....	51
Un regroupement d'acteurs assez diversifié :	51
Un lieu emblématique et central :	52
Une organisation générale de la journée réussie :	52
Une matinée d'information dense	53
Un après-midi propice à la co-construction	54
Les thématiques mises en avant par les participants :	55
Les objectifs de la journée, un pari réussi pour Cauvaldor	57
Prospective envisagée pour les deuxièmes rencontres culturelles de Cauvaldor	58
Pour conclure	59
Article de presse :	62

Communiqué de Presse post-événement :

« Le service culture de l'intercommunalité Cauvaldor a organisé le jeudi 23 février 2017 « Les premières rencontres culturelles de Cauvaldor » à destination des acteurs culturels du territoire à Carennac. Cette journée était organisée dans le cadre de la présentation du nouveau contexte territorial et de la compétence culture et patrimoine votée en décembre dernier par la communauté de communes de Cauvaldor.

Cet évènement a réuni plus de 120 participants (école de musique, cinéma, artistes, festivals, associations culturelles, bibliothèque, éducation populaire, élus à la culture, etc.). Après l'accueil de Gilles Liébus, président de Cauvaldor et Freddy Terlizzi, vice-président à la culture de Cauvaldor, un large nombre d'interventions institutionnelles s'est enchaîné, ils ont présenté de nombreux dispositifs d'aides aux acteurs culturels du territoire : Service culture de la région Occitanie, Claire Comet, chargée de la danse et de la coopération territoriale (intervention en visioconférence) - Service culture du département du Lot, Catherine Prunet, vice-présidente du Département du Lot en charge de la Culture, du Sport et de la Vie associative - Parc National Régional des Causses du Quercy, Patricia Monniaux, chargée de mission éducation au territoire - BDP 46, Carole Gaillard Flochlay et Sylvie Laduré, coordinatrices à la Bibliothèque Départementale de Prêt - ADDA 46, Stéphanie Landes, directrice et Caroline Mey-Fau, présidente - CAF du Lot, Jean-Pierre Loredon, conseiller technique territorial - DDCSPP du Lot, Anne-Marie Poumeyrol, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse - Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, Yves Buisson, directeur de l'Office du Tourisme - L'Usine, Véronique Do, directrice déléguée.

Les participants ont joué le jeu en apportant toutes sortes de tartes, cakes, salades, charcuteries, fromages à partager. La journée avait en effet pour ambition de participer à la mise en réseau des acteurs culturels du territoire, cette pause conviviale a totalement participé à l'émergence de nouvelles rencontres.

L'après-midi était consacré à 7 ateliers, qui avaient comme objectif d'imaginer de manière collective des actions et projets que l'on pourrait développer dans le cadre de la compétence culture. Les participants ont pu échanger autour de différentes thématiques : la mise en réseau des acteurs culturels, la structuration de la communication et la lisibilité de l'offre culturelle, l'implication des citoyens et la notion de droits culturels (loi NOTRE article 103), le développement du public. D'autres ont pu s'interroger au sujet des services culturels de proximité de demain, d'une mutualisation des services (Troisième Lieu) ou encore des pratiques culturelles de demain et pour finir de l'éducation artistique et culturelle des jeunes (6 mois à 18 ans).

La journée a été immortalisée par Marie Thoisy qui a croqué des moments de vie en réalisant une vingtaine de dessins. La compagnie des Cubiténistes a également participé à la fête et a apporté la bonne humeur grâce à son intervention haute en couleur.

Encore merci à tous les participants, intervenants et membre du service culture.

Nous remercions l'ensemble des participants ainsi que les personnels techniques qui ont fait de cette journée une véritable réussite au regard des objectifs que la communauté de communes s'était fixés. Nous espérons mobiliser autant de personnes pour les prochaines rencontres culturelles de Cauvaldor.

Une matinée riche en interventions :

Compte-rendu des différentes interventions du matin

Mots introductifs du président de la communauté de communes Cauvaldor, **Gilles Liébus**.

Cauvaldor s'est fraîchement réorganisé au premier janvier 2017. Le président insiste sur les caractéristiques principales du territoire. Ce territoire rural s'appuie sur une forte attractivité touristique, un patrimoine exceptionnel et un tissu associatif fort.

L'intercommunalité pour entrer en cohérence avec le territoire a souhaité s'appuyer sur les points forts du territoire. Le développement d'une politique culturelle et patrimoniale témoigne dans ce sens.

Présentation du programme et des objectifs de la journée par le vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, **Freddy Terlizzi**.

Présentation du nouveau contexte territorial par **Freddy Terlizzi**, les éléments à retenir :

- La communauté de communes est composée de 79 communes ;
- La communauté de communes est la plus grande du Lot ;
- La communauté de communes est dirigée par 109 membres communautaires et emploie plus de 170 personnels ;
- Le nouveau périmètre territorial est le résultat de la fusion de la communauté de communes Cère et Dordogne et de la communauté de communes Cauvaldor et avec l'extension de commune nouvelle de Sousceyrac,



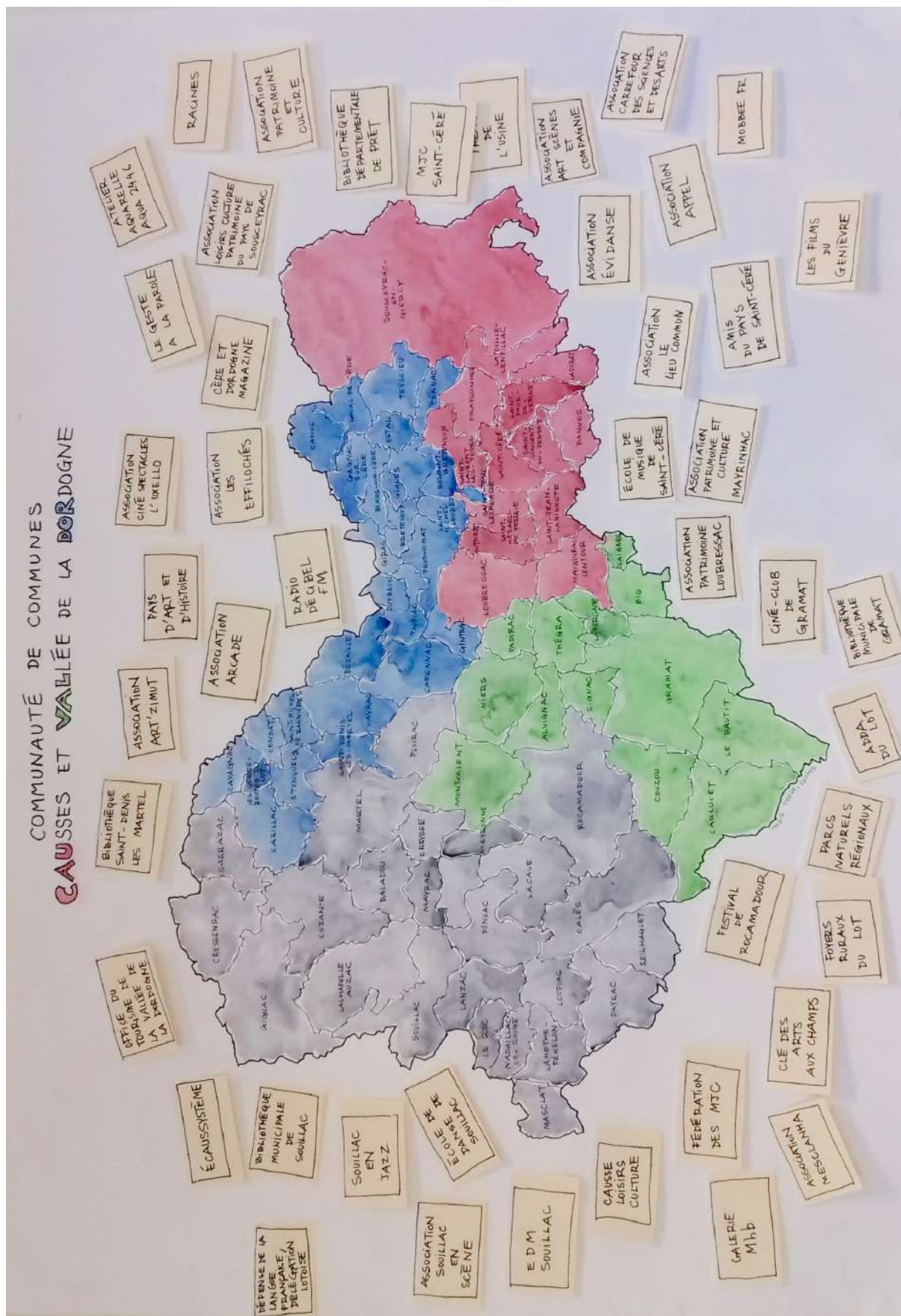


Figure 1 : Carte du territoire de Cauvaldor réalisée par Marie Thoisy

Présentation de la compétence culture

Présentation à deux voix de la compétence culture par le vice-président en charge de la culture **Freddy Terlizzi** et la responsable du service culture, **Valentine Boé** :

Avant de développer la politique culturelle mise en place par la communauté de communes, **Freddy Terlizzi** présente la définition de la culture retenue par les élus communautaires. Les élus se sont inspirés de celle de l'UNESCO (qui date de 2005).

« La culture comprend l'ensemble des activités visant au divertissement et à l'élévation de l'esprit. C'est un bien commun, qui se partage et s'acquiert par l'éducation et la pratique. »

La culture produit des biens matériels et immatériels, elle constitue une valeur d'échanges qui renforce le lien social et le sentiment d'appartenance, notamment par ses références artistiques, historiques et patrimoniales.

C'est aussi et de ce fait, un facteur économique très important qui participe et contribue à l'attractivité résidente et touristique du territoire.

A ce titre le champ culturel ne se confond pas avec celui des loisirs, de l'environnement, du sport et de l'animation.

UNESCO Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles (conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-6 août 1982 :

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Après avoir donné la définition retenue par les élus Cauvaldor, la responsable du service culture explique les origines de la compétence.

Cauvaldor est un territoire à la fois rural et touristique. Il révèle un patrimoine exceptionnel, des manifestations emblématiques tels que le festival de musique amplifiée Ecaussystème, le festival d'opéra lyrique de Saint-Céré, le festival de jazz de Souillac et le festival de musique sacrée de Rocamadour.

A côté de ces manifestations emblématiques, le territoire propose un maillage à peu près cohérent de services publics culturels, bibliothèques et écoles de musique. Cependant cette offre reste atomisée et fragile. L'offre cinématographique est plutôt portée par le tissu associatif. Pour finir le domaine des arts plastique est fortement représenté grâce à diverses ressources, à la présence d'artistes, de lieux d'exposition, de galeries et de petits événements.

Ainsi, à partir de 2009, les élus de la communauté de communes Cauvaldor ont débuté un diagnostic culturel du territoire. Pour ce faire, ils ont fait appel à un accompagnement proposé par l'Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires. Cet accompagnement a duré jusqu'en 2011 et a permis l'élaboration du diagnostic culturel mais aussi la rédaction d'un premier plan d'actions.

A partir de 2011, le territoire a été soutenu par le Conseil Régional. En effet, le territoire a tiré profit du dispositif des « Projet Culturel de Territoire » durant les années 2011, 2012, 2013 et



Figure 2 : Croquis de Marie Thoisy

2014. Ce PCT a permis de compléter le diagnostic existant, de soutenir les projets fédérateurs du territoire, de créer un vocabulaire commun, de mettre en avant des enjeux telle que la collaboration entre les acteurs, ou encore l'étalement des actions culturelles en dehors de la saison estivale.

En 2015, Cauvaldor fait de nouveau appel à l'ADEFPAT pour un second accompagnement. Le but était d'aider les élus à l'élaboration d'un projet culturel de territoire intercommunal sur le périmètre du SMPVD (territoire actuel de Cauvaldor). Ce travail a abouti à la rédaction de la compétence culture et patrimoine. Ce sont six élus communautaires accompagnés par Sandra Poignant alors chargée de mission culture et patrimoine qui pendant quatre mois ont écrit la compétence.

Le 19 décembre 2016, la compétence a été votée en conseil communautaire après une première validation par la commission thématique « Culture et Patrimoine ».

Sachez que pendant l'année 2017, année de réorganisation territoriale pour les intercommunalités, la compétence culture de Cauvaldor est une addition des compétences de Cauvaldor et de Cère et Dordogne et Sousceyrac-en-Quercy. Le service culture et le service patrimoine ont pour objectif, cette année, de réécrire la compétence culture.

En 2017, le projet culture et patrimonial repose sur quatre axes majeurs pour structurer la compétence culturelle.

Le premier axe s'attache à développer l'offre culturelle au service des publics, pour tous et de qualité sur toutes les parties du territoire et toute l'année. La communauté de communes s'attachera au rééquilibrage territorial afin que, chacun puisse accéder à des équipements indispensables pour les pratiques culturelles.

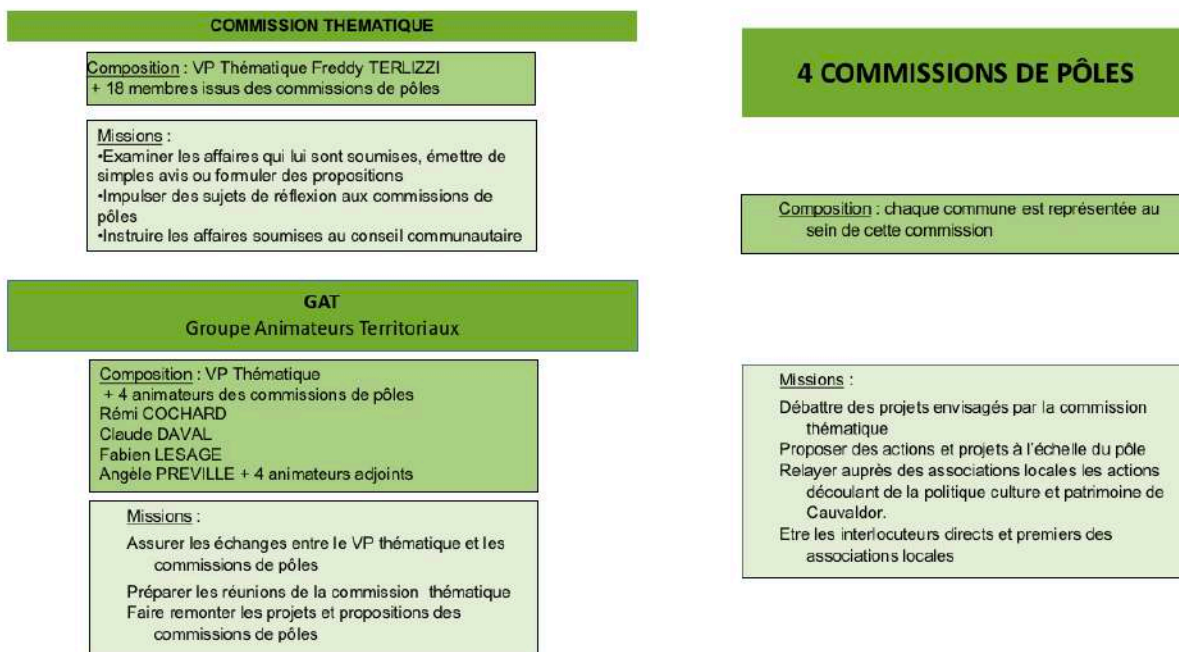
Deuxièmement, l'intercommunalité souhaite encourager la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, paysager et naturel selon les critères d'intérêt communautaire.

Il s'engage aussi à soutenir la vie associative par un accompagnement visant la qualité, la lisibilité, la transversalité selon les critères définis par la communauté de communes.

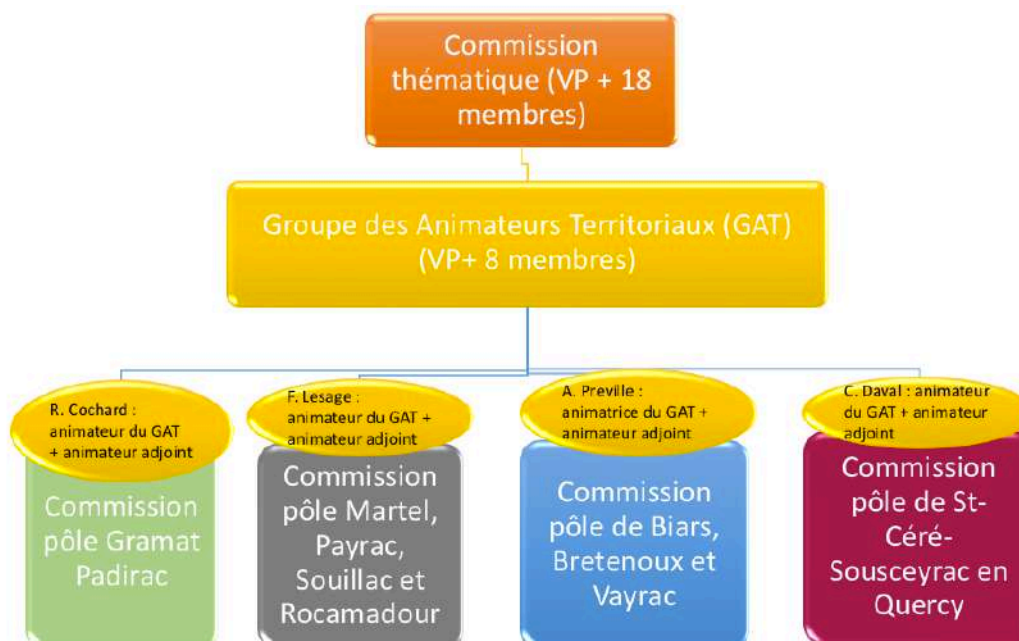
Le dernier axe de travail développé par les élus est d'aider à la mise en place de projets d'excellence pour amplifier l'attractivité du territoire et favoriser son dynamisme économique, touristique et social.

Après avoir parcouru les grands enjeux développés par la compétence culture et patrimoine, la gouvernance, le fonctionnement du projet culturel de la communauté de communes ainsi que l'organigramme des services culture et patrimoine ont été présentés.

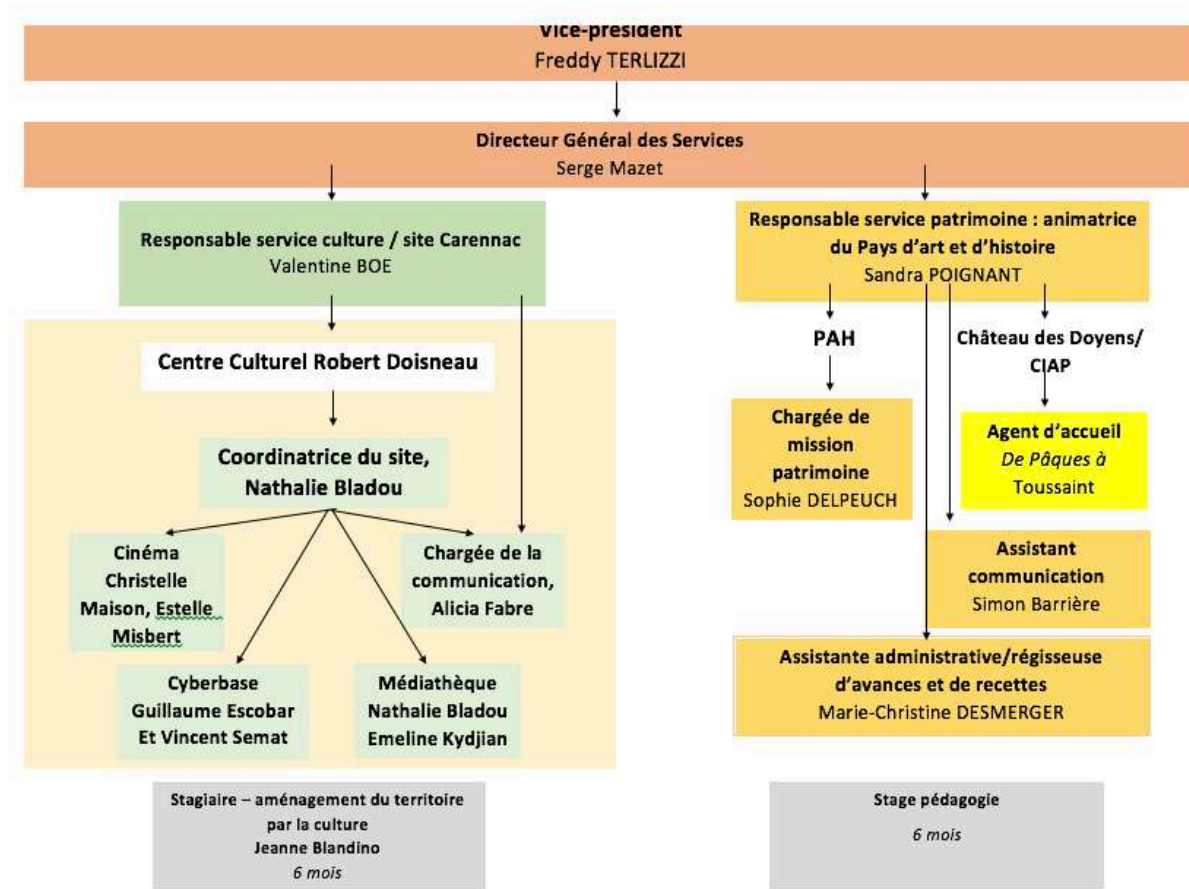
Présentation du schéma de gouvernance de la compétence thématique « Culture » (3 instances composent la gouvernance) :



La coordination entre les instances est la suivante :



ORGANIGRAMME

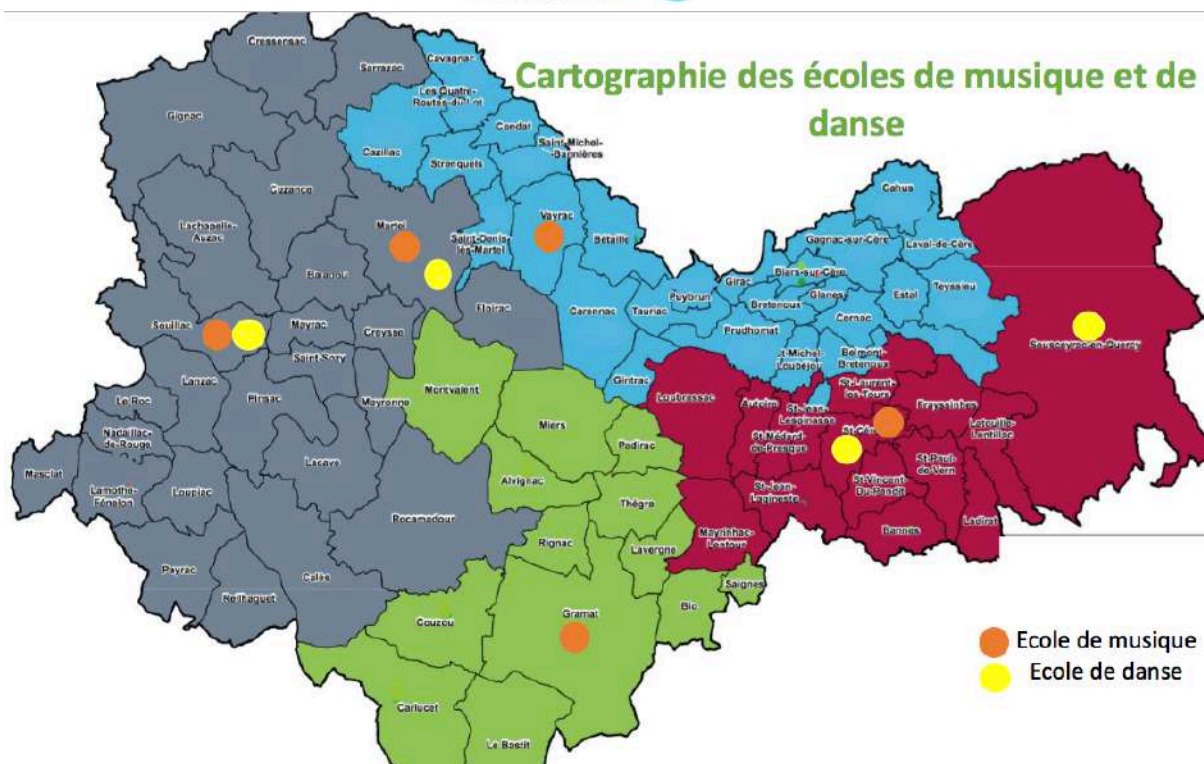


Valentine Boé continue la présentation en exposant les multiples actions prises en charge par le service culture.

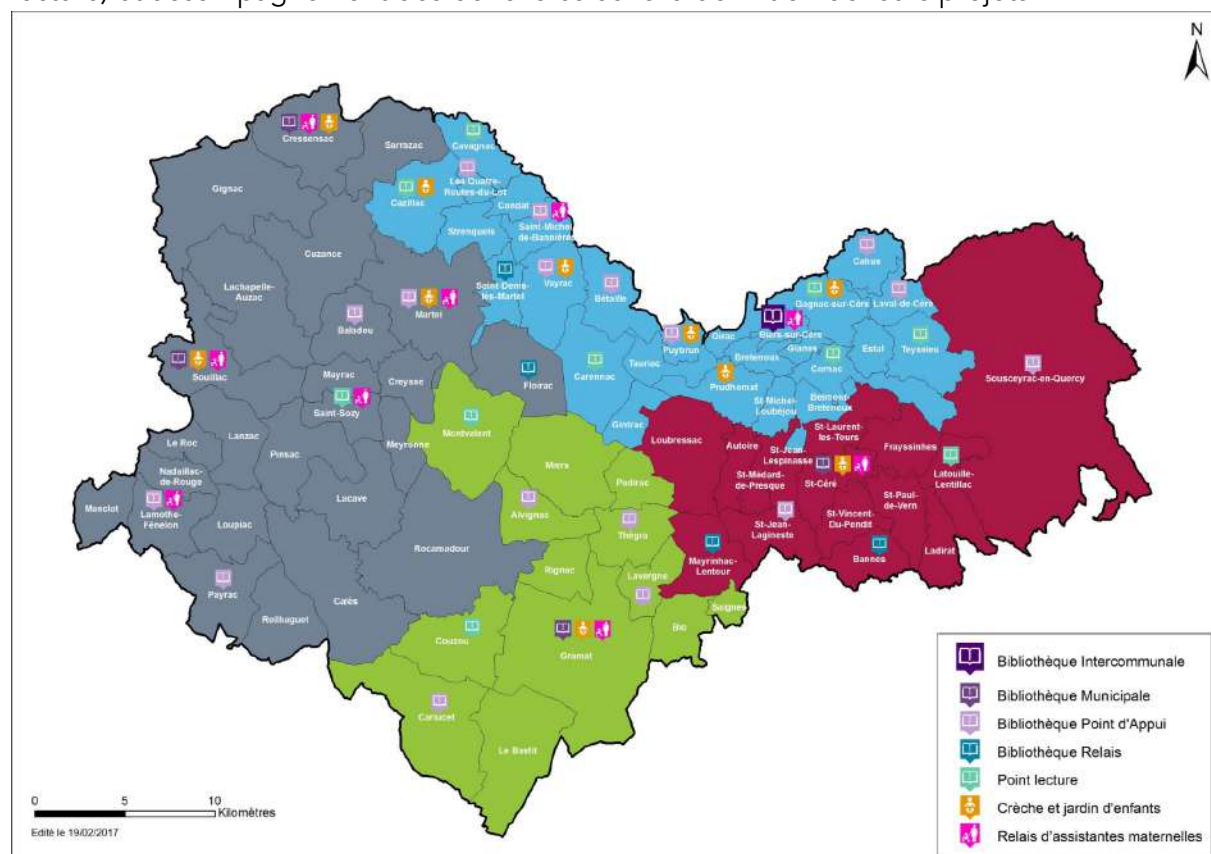
1. Les soutiens opérationnels aux services culturels de proximité :

Retour sur le soutien opérationnel aux services culturels de proximité des **écoles de musique et de danse** :

Soutien matériel et financier des 5 écoles de musique ayant signé la charte des écoles de musique du Lot (dél.n°2 du 30/03/2015) : l'école de musique de Souillac, Vayrac/Beaulieu, Martel, Saint-Céré, Gramat et l'école de danse de Souillac.



Retour sur le soutien opérationnel aux services culturels de proximité de la **lecture publique** : Soutien en coordination avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) du Lot, à la mise en réseau des équipements existants (bibliothèques médiathèques municipales et points lecture) et accompagnement des bénévoles dans la définition de leurs projets.



Retour sur le soutien opérationnel aux services culturels de proximité des **cinémas** :

Veiller au maintien de l'offre cinématographique cohérente : cinéma Uxello (Vayrac), Cinéma intercommunal Robert Doisneau (Biars-su-Cère), Cinéode le Paris (Souillac), L'atelier (Gramat). L'intercommunalité souhaite soutenir une programmation estivale de plein air : Ciné Belle Etoile.

Retour sur le soutien opérationnel aux services culturels de proximité **d'arts visuels** :

S'attacher à promouvoir la pratique et les moyens d'exposition pour l'ensemble des arts visuels en coordination avec les partenaires institutionnels.

En 2017, nous lançons avec le musée des Abattoirs-FRAC Midi-Pyrénées, une exposition d'art contemporain, dans un lieu désacralisé, l'église Saint Martin à Souillac. L'exposition sera autour de la thématique du rythme, de la répétition et de la partition. C'est un projet en cours d'élaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire, le festival de Jazz de Souillac et la bibliothèque de Souillac.

RDV : Vernissage le vendredi 6 octobre à 18h00. L'exposition se déroulera du 7 octobre au 19 novembre. Au programme : Médiation, visites, actions culturelles...

2. Encourager une politique culturelle et patrimoniale au service du public enfance-jeunesse

L'enjeu auprès de la petite enfance est de développer les activités culturelles auprès du très jeune public en partenariat avec les structures d'accueil du territoire (crèches, RAM, ...) et auprès des familles : lecture publique, éveil musical et spectacle vivant.

Auprès de l'enfance-jeunesse, le défi est multiple :

- Accompagner les collectivités et les associations dans la mise en œuvre de leur projet éducatif territorial ;
- Développer des projets culturels dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire en s'appuyant sur les interventions de l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA), les associations culturelles et les prestataires locaux ;
- Favoriser les actions auprès des familles au sein des structures périscolaire et extrascolaire en lien avec le patrimoine (appui du Pays d'Art et d'Histoire).

L'exemple d'un partenariat au service de la petite enfance : Cauvaldor et Premières Pages :

Le projet « Premières Pages » permet d'offrir un livre à tous « les bébés lecteurs » nés dans l'année. C'est un projet national développé dans le Lot par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) et la CAF du Lot depuis 8 ans.

En 2017, pour la première fois, le service enfance-jeunesse et le service culture s'associent pour répondre à un appel à projet de la CAF, concernant le dispositif Premières Pages.

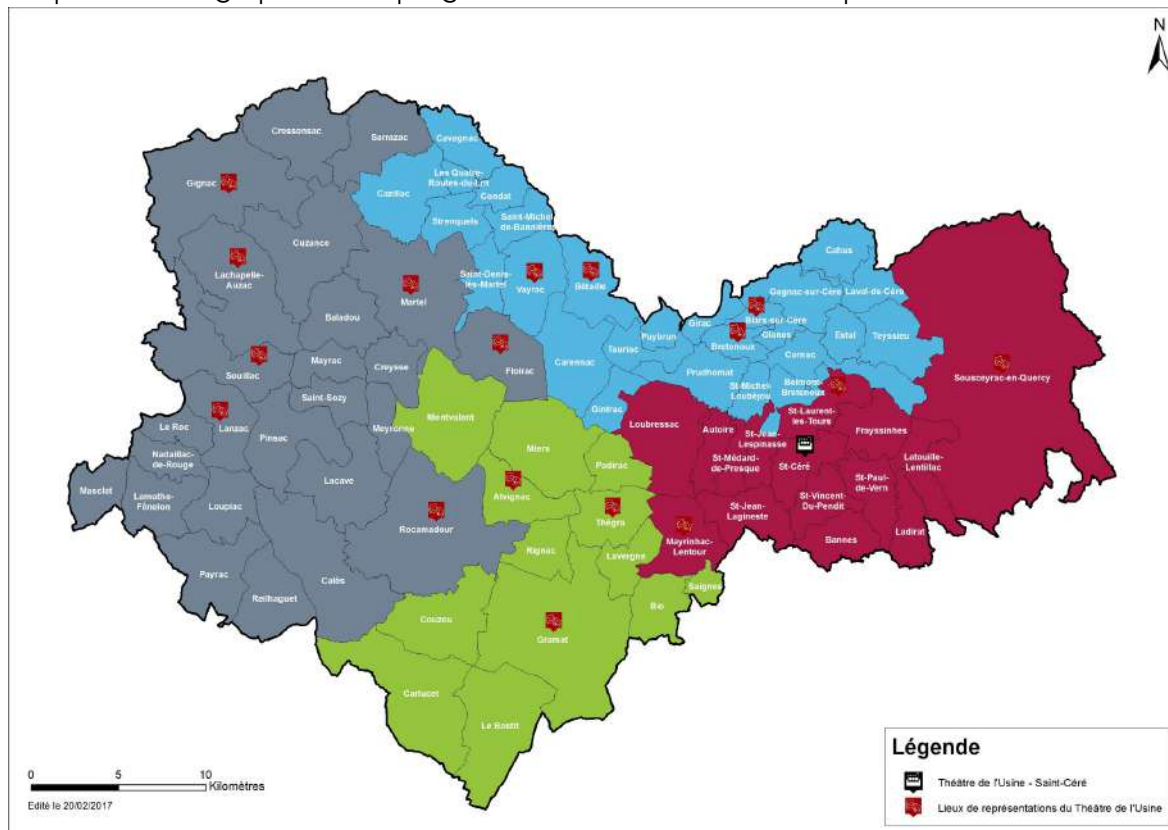
L'objectif est de faire vivre ce dispositif sur Cauvaldor à travers les animations proposées par la BDP. Ainsi, la communauté de communes propose sur chaque pôle un atelier artistique de l'auteur, un spectacle d'une compagnie lotoise au sein des bibliothèques du territoire, une formation pour les animatrices des RAM autour de l'utilisation des modules dessinés par une artiste plasticienne et édition d'un livret pour les familles recensant les bibliothèques et les structures petites enfances sur Cauvaldor.

3. La communauté de communes apportera son concours aux acteurs majeurs du spectacle vivant
(Ecaussystème, Souillac en jazz, Festival de Saint Céré, Festival de Rocamadour)
conditionnée à :
 - Développer des actions hors saison (hors période estivale), à destination des habitants de l'ensemble du territoire qui seront aidées de manière distincte ;
 - Encourager une politique tarifaire favorisant l'accès à la culture pour les publics empêchés, les familles et les jeunes.
 - Le développement d'actions avec les autres champs culturels présents sur le territoire, en particulier les cinémas, les bibliothèques, les écoles de musique et de danse.

Pour 2017, la communauté de communes a signé avec l'association Centre National de Production de Théâtre et Théâtre Musical à Saint-Céré (C.N.P.T.T.M) une convention d'objectifs pluriannuelle de 2017 à 2019.

Les signataires de cette convention : la DRAC Occitanie, la région Occitanie, le département du Lot, la ville de Saint-Céré, la ville de Figeac, Cauvaldor et le Grand Figeac.

Ci-après la cartographie de la programmation d'hiver de l'Usine pour la saison 2016-2017 :



4. Le soutien matériel et financier à la vie associative et au développement culturel :
La communauté de communes constitue un fond de soutien aux projets culturels d'intérêt communautaire.

Les dossiers de demande de subvention ont été étudiés au moyen d'une grille de critères visant à distinguer les projets « structurants » de ceux qui sont « émergents » et qui participent au renouvellement de l'offre. Les critères seront définis par la commission culture.

Veuillez cocher les cases de couleur d'un x (en rouge, critères impératifs)

Projet faisant preuve de professionnalisation (voir définition dans le dossier)		Liens avec la population locale tout au long de l'année				Maillage territorial		Évaluation du projet		Articulation avérée		Diversité des Ressources																			
Qualité du projet artistique et culturel	Moment de rencontre ou actions de médiation	Trois critères satisfaits dont le critère impératif	Trois critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Présentation du bilan à la commission	Évaluation qualitative (témoignage public, artiste)	Évaluation quantitative (fréquentation, nombre de partenaires, articles de presse, ...)	Réseau avec projets similaires sur le territoire de Cavauldor	Coopération et synergie avec d'autres associations culturelles de Cavauldor	Participer à un rééquilibrage territorial (manifestations en dehors des chefs lieux de canton)	20% d'autofinancement, coût global supérieur à 4000 euros	Mutualisation de moyens	Soutien des collectivités (département, région, Etat)	Mobilisation de mécénat ou sponsoring														
ASSOCIATION / PROJET :																															
Trois critères satisfaits dont le critère impératif	Qualité du projet artistique et culturel	Trois critères satisfaits dont le critère impératif	Trois critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Deux critères satisfaits dont le critère impératif	Diffusion dans les cours de village	Originalité des modes de diffusion : formes légères (ambulantes, démontables ...)	Action se déroulant à minima sur plusieurs communes	Ciblage d'un des publics porteurs de Cavauldor : les enfants	Partenariat à l'année structures sociales ou éducatives (éducation nationale, maison de retraite, etc.)	Projet mené dans la durée hors événementiel	Hors saison estivale	Chapelets de dates	Projet mené dans la durée hors événementiel	Partenariat à l'année structures sociales ou éducatives (éducation nationale, maison de retraite, etc.)	Ciblage d'un des publics porteurs de Cavauldor : les enfants	Action se déroulant à minima sur plusieurs communes	Originalité des modes de diffusion : formes légères (ambulantes, démontables ...)	Diffusion dans les cours de village	Présentation du bilan à la commission	Évaluation qualitative (témoignage public, artiste)	Évaluation quantitative (fréquentation, nombre de partenaires, articles de presse, ...)	Réseau avec projets similaires sur le territoire de Cavauldor	Coopération et synergie avec d'autres associations culturelles de Cavauldor	Participer à un rééquilibrage territorial (manifestations en dehors des chefs lieux de canton)	20% d'autofinancement, coût global supérieur à 4000 euros	Mutualisation de moyens	Soutien des collectivités (département, région, Etat)	Mobilisation de mécénat ou sponsoring

Cocher
ici

Au final, 23 associations ont bénéficié d'une subvention intercommunale.

5. Gestion du centre social et culturel Robert Doisneau

Le service a depuis le premier janvier 2017 sous sa compétence le centre culturel Robert Doisneau qui comprend une médiathèque, un cinéma et une cyberbase.

Présentation de cet équipement en quelques chiffres :

C'est « 1570 participants aux animations proposées par la médiathèque, 269 nouveaux inscrits, 611 emprunteurs actifs, 14120 prêts et 13936 retours et pour le cinéma : 22 000 entrées par an », c'est également la « **première cyberbase de Midi-Pyrénées** », c'est un « lieu de passage et de rencontres intergénérationnelles », « où se côtoient lecteurs, auteurs, conteurs ».

6. Transports culturels

Cette action faisait partie de la compétence culturelle de l'ancienne communauté de communes Cère et Dordogne. Nous retravaillons sur cet axe pendant l'année 2017.

Présentation du Pays d'Art et d'Histoire par la responsable du service patrimoine et du Pays d'Art et d'Histoire, Sandra Poignant :

Le service patrimoine de la communauté de communes porte le Pays d'art et d'histoire, label du Ministère de la culture, obtenu en 2001. Ses objectifs consistent à sensibiliser les habitants, les jeunes publics et les publics touristiques au patrimoine par des actions de valorisation. Le service édite chaque année un programme d'animations qui recense plus de 130 animations (exposition, visites guidées, balades, conférences...) sur tout le territoire entre avril et toussaint.

Sandra a également présenté les ponts entre le PAH et les acteurs culturels : festival de Saint Céré, Souillac ou encore Rocamadour, collaboration avec la sphère associative tel Art Scène et compagnie.

Présentation du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) :

Après la présentation des actions des services culture et patrimoine, **Valentine Boé** présente le **Dispositif d'Accompagnement au Développement** :

C'est un dispositif public national, géré pour le Lot par l'URQR (Université Rurale Quercy Rouergue), qui vise à accompagner le développement des structures d'utilité publique **afin de créer, consolider et développer les emplois de ces structures.**

Les structures concernées sont **les associations employeuses de petites ou moyennes tailles, les structures d'insertion par l'activité économique, et les coopératives à finalités sociales créatrices d'emploi**, qui :

- ✓ Ont la volonté de consolider leur activité, de pérenniser leurs emplois,
- ✓ Ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel,
- ✓ S'interrogent sur leur stratégie de consolidation et de développement.

Les **thématiques d'intervention prioritaires** sont le modèle économique de la structure, la gouvernance associative, la gestion des ressources humaines et la fonction employeur et l'ancrage territorial de la structure et son lien aux collectivités (notamment en accompagnant la mesure de l'utilité sociale sur son territoire.

Après un **diagnostic** de la structure, et une validation du dossier par le comité d'appui (constitué de partenaires institutionnels), la chargée de mission DLA, propose un **accompagnement collectif ou individuel**, de 2 à 5 jours, **effectué par un consultant-expert**, afin de **construire ensemble les solutions aux problématiques** de la structure.

Ce dispositif est gratuit pour les associations.

L'accompagnement est financé par l'Etat, la Caisse des dépôts et l'Europe.

Sara Fougère, Chargé de Mission DLA 46,
05.65.81.28.64 / 06.77.58.19.99
dla46@urqr.org

Présentation Accompagnement ADEFPAT

Pour les associations non employeuses et les porteurs de projet associatif, l'URQR propose également un accompagnement dans la mise en œuvre de vos projets (montage de budget prévisionnel, rédaction de dossiers de présentation et de dossiers de demande de subvention, organisation d'évènements, méthodologie de projet, etc.).

L'URQR propose également des soirées de formations proposées aux associations lotoises et aveyronnaises (programme disponible sur le site Internet de l'URQR : <http://urqr.org>)

Focus sur l'ADEFPAT et ses formations-développements :

L'**ADEFPAT** (Association pour le DÉveloppement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires) est une association régionale, créée en 1983, par des organisations de développement local (Pays) qui ont souhaité se doter **d'un outil adapté à l'accompagnement des porteurs de projet en espace rural.**

Intervenant aujourd'hui sur 5 départements (Lot, Aveyron, Tarn et Garonne, Tarn et Lozère), elle est **constituée des différentes parties prenantes du développement local rural** (Communauté des communes, Pays, PNR, chambres consulaires, Départements, Région, Conseil économique et social, etc.)

L'association a pour but de **contribuer à la création d'activités et d'emplois et à la dynamisation des initiatives locales.**

Parmi ses missions, en collaboration avec le territoire (CAUVALDOR), elle conçoit, organise, recherche et gère les financements d'accompagnement (formation-développement) de projet en milieu rural.

A destination des **porteurs de projets publics** (en lien avec les associations, ou entreprises du territoires) et **privés** qui ont une **problématique** ou un **besoin** dans la **création, mise en œuvre ou développement de leur projet**. Le projet doit s'inscrire dans stratégie du territoire.

La formation-développement aide le porteur de projet ou le groupe projet à **définir et mettre en œuvre le projet, trouver des solutions** aux problématiques identifiées et à **acquérir des compétences** mais aussi de **l'autonomie** et leur capacité à s'intégrer dans les réseaux professionnels locaux.

La formation développement est réalisée par un expert (consultant-formateur) sur le sujet, proposé par le conseiller de l'ADEFPAT. Elle comprend 5 à 7 jours de formation étalés sur plusieurs mois. Elle nécessite l'implication des participants qui doivent fournir un travail entre les journées de formation.

L'Adefpat trouve et gère le financement des formations-développements. Une participation minime est demandée aux porteurs de projets privés.

Agent référent de CAUVALDOR pour l'ADEFPAT :
Sandrine Lacassagne developpementterritorial@cauvaldor.fr
05.65.27.02.10

Présentation du PETR et du programme LEADER (présentation transmise par le PETR)

En 2015, les Communautés de Communes Grand Figeac, Causses et Vallée de la Dordogne, Cère et Dordogne, Haut Ségala et Pays de Sousceyrac ont pris la décision de se regrouper au sein d'un **Syndicat Mixte, le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) Figeac Quercy Vallée de la Dordogne**. Celui-ci a été créé par arrêté préfectoral le 23 Juin 2015, puis a vu sa composition évoluer en 2017, avec la réorganisation territoriale qui a aboutie à la création de 2 nouveaux EPCI remplaçant ainsi les 5 historiques.

Le rôle du PETR est de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. Pour cela, différentes missions lui sont confiées :

- La première est l'animation et la gestion du **programme européen LEADER**, à travers le **GAL Figeac Quercy Vallée de la Dordogne**. Il s'agit d'un programme européen destiné à cofinancer des projets innovants et structurants en zone rurale.
- Le PETR doit réaliser un **Projet de Territoire**, le but étant de créer du lien entre les différentes actions menées sur le territoire.
- Depuis 2016, le PETR est également en charge du **Contrat de Ruralité**. En partenariat avec l'Etat et les Communautés de Communes, ce dispositif vise à prioriser l'intervention financière de l'Etat sur des projets publics à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou, encore, de cohésion sociale.
- Enfin, le PETR mène une veille sur les **Appels à Projet**, afin de collecter et de diffuser des informations, régulièrement mises à jour.

En 2017, le PETR c'est :

92 403 habitants (population totale INSEE 2014)
2 Communautés de Communes : Grand Figeac, Causses et Vallée de la Dordogne.

46 communes couvertes par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

171 Communes

1 Conseil Syndical de 40 membres issus des 2 Communautés de Communes

1 Conseil de Développement de 63 membres issus de la société civile, représentant l'ensemble du territoire et répartis en 4 collèges :

- Économie locale et tourisme
- Agriculture et Ressources naturelles
- Culture et Patrimoine
- Inclusion sociale et Qualité de vie

Focus sur le programme LEADER

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un volet de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne. Il permet de financer des actions de développement au travers du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Les fondamentaux de l'approche LEADER :

- Une stratégie de développement adaptée au territoire

- Une gestion locale d'un programme européen par une structure d'animation et de gestion : Groupe d'Action Locale (GAL)
- Un partenariat local public-privé pour l'instruction des dossiers de demande de subvention
- Un soutien aux démarches transversales entre acteurs et projets issus de différents secteurs de l'économie locale
- Un soutien aux approches novatrices en termes de contenu et de méthodes

Construit en concertation avec les acteurs du territoire, élus et acteurs privés, le programme LEADER Figeac Quercy Vallée de la Dordogne est doté d'une enveloppe de 2 850 000€ pour soutenir la réalisation de projets jusqu'en 2020.

Ces fonds européens permettent de cofinancer des projets intégrés à la stratégie du Groupe d'Action Locale (GAL) et répondant à la priorité ciblée : « Une terre d'actifs mobilisés pour dynamiser durablement le territoire ».

La stratégie d'intervention construite par le GAL se décline selon 2 conditions. Les projets doivent répondre au moins à l'une des thématiques suivantes : économie locale, agriculture, tourisme, culture, ressources naturelles, patrimoine et inclusion sociale ; et s'inscrire dans l'une des 5 fiches actions suivantes :

Fiche action 1 : Mobilisation → qui vise à soutenir :

1. Actions d'information et de sensibilisation favorisant la connaissance du territoire Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, de ses ressources, de ses acteurs et de ses activités.
Exemple de projet : Sensibilisation au maintien et au développement des ruches
2. Mise en réseau des acteurs et des structures dans une logique d'optimisation et d'harmonisation des pratiques et des services.
Exemple de projet : Mise en réseau des médiathèques
3. Actions de soutien des dynamiques territoriales
Exemple de projet : Mises-en place de GPECT (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale) ; Développement d'un observatoire de l'économie sociale et solidaire

Fiche action 2 : Mutualisation → qui vise à soutenir :

1. Développement de nouvelles approches collaboratives
Exemple de projet : Elaboration d'un produit touristique clé en main par des prestataires locaux ; Création d'une programmation commune à plusieurs acteurs culturels
2. Investissement vers des outils et équipements mutualisés
Exemple de projet : Légumerie ; Maison de santé ; Crèche ; Maison des services ; Création d'espaces de travail partagé

Fiche action 3 : Qualification – Valorisation → qui vise à soutenir :

1. Qualification des acteurs, des produits et des filières identitaires du territoire
Exemple de projet : Création d'un gîte d'étape éco-construit, Démarche de labellisation
2. Valorisation et promotion des produits, des savoir-faire et du patrimoine

Exemple de projet : Aménagement de sentiers d'interprétation ; Développement d'une "route des métiers et des arts"

3. Accompagnement à la mise en place de démarches de marketing territorial autour des aménités du territoire

Exemple de projet : Développement d'un réseau d'ambassadeurs du territoire.

Fiche action 4 : Durabilité → qui vise à soutenir :

1. Maintien et développement des services de proximité

Exemple de projet : Développement de multiples ruraux ; Modernisation des écoles de musique

2. Développement de l'économie circulaire² et des énergies renouvelables, à travers :

Exemple de projet : Création d'une recyclerie

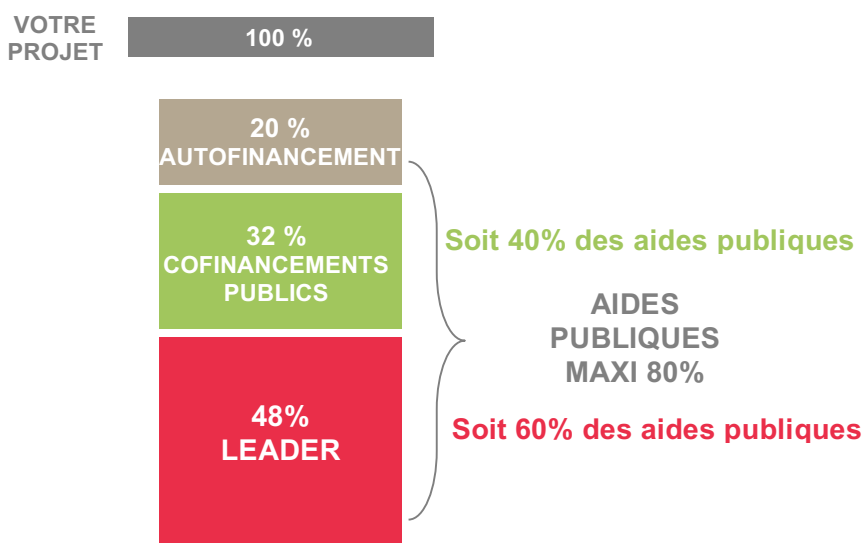
3. Appui à l'accessibilité interne et externe du territoire

Exemple de projet : Aménagement d'aires de covoiturage dans une approche durable et intégrée à un projet global (par ex: schéma d'aménagement mobilité, schéma d'aménagement touristique...), Borne numérique d'information sur les services

Fiche action 5 : Coopération → qui vise à soutenir le partage de savoir-faire et de savoir-être dans une perspective d'appui à l'ouverture du territoire vers de nouvelles pratiques.

Règles d'intervention financière de LEADER :

- LEADER intervient exclusivement en contrepartie d'autres subventions publiques.
- LEADER intervient au maximum à 60% du Taux Maximum d'Aides Publiques d'un projet (TMAP). Ce TMAP varie selon les projets et peut atteindre au maximum 80% de leur coût total, ce qui implique pour chaque projet un autofinancement minimum de 20% (hors recettes générées par le projet). A titre d'exemple, si le TMAP est de 80%, l'intervention LEADER se fera de la manière suivante :



- L'intervention minimale de LEADER est fixée à 10 000€ pour toutes les fiches actions. L'intervention maximale varie de 40 000€ à 150 000€ selon les fiches actions (une levée de plafond à 200 000€ peut être envisagée pour certaines fiches actions, sous conditions).
- LEADER intervient toujours en dernier : au moment de la programmation de la subvention, lors de laquelle l'engagement des cofinanceurs doit être acté ; et au moment du paiement, lors duquel le versement de la subvention des autres financeurs doit être prouvé.

PETR – Betty Bonhomme, chef de projet
05 65 14 08 69
leader@petr-fqvd.fr

1^{er} temps d'échange avec les participants :

Q1 : Rôle du bénévolat très important, l'une des richesses du territoire : Comment le valoriser ? ;

Q2 : Réfléchir aux mutualisations envisageables sur le territoire ;

Q3 : Importance de l'appropriation de la définition de l'intérêt communautaire par les acteurs culturels ;

Présentation des dispositifs et des actions de la région Occitanie :

Présentation des accompagnements et aides des services régionaux par la chargée de



mission de la danse et de la coopération territoriale, **Claire Comet** (présentation en visio-conférence) :

- Re-contextualisation territoriale : en 2015 la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a été votée → réorganisation des territoires de région qui a pour conséquence la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon formant alors la région Occitanie. La nouvelle région est en pleine harmonisation administrative ;

- Rappel : la compétence culture étant partagée, elle peut faire l'objet de financements croisés. Pour la région, les seules compétences culturelles obligatoires : l'inventaire du petit patrimoine ;
- Budget régional : 63 millions d'€ en 2017, 35 millions d'€ pour le fonctionnement. Ré-harmonisation à prévoir puisqu'il existe une différence de 10 millions d'€ entre les 2 anciennes régions. Ce déséquilibre s'explique par le nombre plus important d'équipement (3) en régie directe pour la région Languedoc-Roussillon par rapport à la région Midi-Pyrénées qui n'en possède aucun. Autres différences : Languedoc – Roussillon possède sa propre agence culturelle, la redéfinition des missions de cette instance est en cours ;
- Les domaines d'intervention :
 - ✓ Arts-spectacles vivants : structures et équipes artistiques ;
 - ✓ Aides aux équipes artistiques-compagnie-musiques-spectacles vivants ;
 - ✓ Aides à la mobilité (modalités en cours de réflexion) ;
 - ✓ Aides à l'industrie culturelle : Audio-Livre-Manifestations-échanges culturels ;
 - ✓ Aides au développement des filières audio-visuelles ;
 - ✓ Aides par des conventions d'inventaire à la connaissance du patrimoine (bâti ou non) ;
 - ✓ Soutien à la langue et à la culture régionale ;

Le 13 décembre 2016, les deux instances décisionnelles que sont la Commission Permanente et les Assemblées plénières sont enrichies d'une troisième entité consultative : les Commissions sectorielles.

En amont des décisions prises en Commission Permanente et en Assemblée Plénière, les Conseillères et Conseillers régionaux balayent le champ des compétences de l'institution au sein de chaque commission sectorielle.

Chaque commission a sa/son président(e) et son bureau ; leur rôle est d'examiner les projets présentés par les maîtres d'ouvrages, instruits par les services administratifs. Les commissions émettent un avis pour éclairer la décision finale prise par la Commission permanente ou l'Assemblée plénière.

Les commissions sont portées au nombre de vingt depuis 2016. Elles sont réunies en session sur deux jours, tous les mois. L'objectif de cette entité est de dynamiser davantage le travail en commission pour une plus juste répartition, plus de transparence.

Les élu(e)s en charge d'une commission s'engagent sur une problématique, suivent des dossiers, assistent à des comités de pilotage afin de défendre le projet en Commission permanente ou en Assemblée plénière.

Claire Comet reste à la disposition des acteurs culturels du territoire par mail pour d'éventuelles questions :
claire.comet@laregion.fr

2^{ème} temps d'échange avec les participants :

Q1 : La région aide-t-elle à la mutualisation de matériel ou met-elle à disposition du matériel ?

La région accompagne les réseaux de partenaires, aide les actions dans le domaine de l'audiovisuel, aide à l'animation et la coordination des réseaux professionnels. Cependant ce type d'aide doit se trouver à une échelle plus locale pour **Claire Comet**.

Q2 : La région aide-t-elle les associations proposant des actions hors période estivale ?

Claire Comet n'était pas en mesure de répondre à cette question. La région s'intéresse particulièrement aux lieux de programmation et à l'existence de lieux intermédiaires, à la vitalité de l'action sur le territoire. La région est également sensible à l'identification, la visibilité des lieux d'action.

Présentation des dispositifs et des actions du département du Lot :

Présentation des accompagnements et des aides des services départementaux par la vice-présidente du département du Lot en charge de la culture, du sport et de la vie associative, Catherine Prunet :

Présentation de la politique culturelle départementale :

Le Lot est peuplé par 178 000 hab., c'est un département « peu riche mais solidaire et où l'entraide est très présente », Pour la culture sur le territoire les acteurs associatifs sont très importants.

Le département a une politique posée depuis quelques années. Elle se détaille en plusieurs axes de développement :

- Recherche d'élargissement et développement des publics ;
- Favorise l'offre culturelle équilibrée et adaptée ;
- Le développement de la culture au collège (le département a la gestion des 20 collèges publics lotois) ;
- Ouverture de diversité ;
- Droits pour tous et toutes ;
- Partenariats et concertation : partage d'idée avec les acteurs culturels locaux ;
- ADDA/BDP/Artothèque ;
- Favorise la pratique de la musique pour tous ;
- 4 musées ;
- Développement de la lecture ;
- Soutien à la création du spectacle vivant et de l'art contemporain car il n'y a pas de développement des publics sans création ;
- Aides aux festivals du territoire ;
- Aides aux compagnies professionnelles (théâtre, danse, cirque...) ;

Mis en œuvre des priorités dans les domaines artistiques et culturels :

- Accompagnement de l'aide culturelle locale ;
- Concertation avec les acteurs locaux ;
- Cinéma/Art contemporain (offre directe, soutien au acteur locaux) ;
- L'artothèque : collection de 800 œuvres connue nationalement voire à l'international dont l'emprunt est gratuit pour tous ;
- Développement des musées départementaux

Une compétence obligatoire : la lecture publique

La BDP : un lieu de partage, d'échange et d'offre culturelle, propose des actions auprès des bibliothèques : apprentissage par formation, médiation, accompagnement...

Plus de 250 000 ouvrages mis à disposition gratuitement.

Exemple d'actions :

- « Premières Pages » en partenariat avec la CAF, la MSA ou encore le ministère ;
- lecture vivante en bibliothèque ;

Rappel : les associations peuvent prétendre à des enveloppes cantonales auprès de leurs élus. Ces enveloppes permettent de soutenir un projet cantonal. Ce soutien n'est pas négligeable d'autant plus que 60 % des crédits sont alloués à la culture.

Présentation des accompagnements et des aides proposés par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) :

- Propose 25 000 livres et sites internet à disposition sur Cauvaldor ;
- Accompagne des acteurs culturels ;
- Propose des opérations nationales comme « Premières Pages ».

Contact pour le département :
Nathalie Malaurie : nathalie.malaurie@lot.fr;
Valérie Delort : valerie.delort@lot.fr;
Amandine Duthil : amandine.duthil@lot.fr;

Présentation des dispositifs et actions d'accompagnement de l'Agence Départementale pour le spectacle vivant (ADDA) :

Cette agence se mobilise dans l'accompagnement des acteurs culturels lotois.

L'ADDA soutient l'élaboration des parcours d'éducation artistique et culturelle pour les jeunes lotois en partenariat avec les structures culturelles, les communautés de communes, les associations, la DSDEN/le Rectorat en proposant :

- Des formations (pour les enseignants, les artistes lotois intervenants, les encadrants) ;
- Des ateliers de pratique pour les élèves et les jeunes en temps scolaire, péri et extra-scolaire ;
- Des spectacles programmés par des structures partenaires ;
- Des rencontres artistiques entre élèves ;



Les parcours s'appuient sur les 3 piliers de l'EAC (Ecoles d'Art et de Culture) : la dimension culturelle, la pratique, la rencontre avec les œuvres.

L'ADDA accompagne les communautés de communes dans la mise en œuvre de projet culturel de territoire, les acteurs culturels à développer des projets EAC sur les différents temps des jeunes.

L'agence apporte un soutien technique aux écoles de musique dans le but de les accompagner dans la structuration et la qualification de l'enseignement musical.

Pour ce faire, l'ADDA anime le réseau des écoles de musiques du Lot (14 écoles) et propose des examens départementaux de fin de 1^{er} cycle. L'ADDA a accompagné l'élaboration des projets d'établissement des écoles de musique. Cette agence a une relation privilégiée avec les responsables pédagogiques des écoles de musique. Elle propose également des formations aux professeurs de musique en réponse à leur demande.

Une dernière action à disposition des écoles de musique la mise à disposition de 4 professeurs de musiques traditionnelles.

Les compagnies professionnelles sont également soutenues, l'ADDA :

- ✓ Accompagne les compagnies lotoises dans leur développement
- ✓ Organise des journées professionnelles pour soutenir les compagnies lotoises
- ✓ Développe des appels à projet avec la BDP et le service culture du département
- ✓ Intègre les compagnies lotoises dans les parcours EAC

L'agence a pour ambition de qualifier et fédérer la pratique amateur :

- ✓ Promouvoir et soutenir les musiques actuelles dans le département : animation du dispositif *Lot Amplifié* avec les associations impliquées dans les musiques actuelles
- ✓ Soutenir la pratique du chant choral : plan de formation pour les chefs de chœur et les choristes en partenariat avec les chorales lotoises

L'ADDA s'attache également à soutenir les associations culturelles en les informant et les conseillant. Elle peut aider au montage de projet, à l'accompagnement méthodologique, l'expertise, les conseils artistiques, aide à la recherche de financement. L'ADDA met en œuvre un plan de formation pour les bénévoles associatifs.

L'agence agit pour améliorer la communication et l'information au service des acteurs culturels et du public. Les acteurs du spectacle vivant peuvent mettre en ligne leur programmation à l'aide d'un agenda en ligne sur le site : www.adda-lot.com. Durant l'été, l'ADDA édite une brochure « un été culturel dans le Lot ».

L'ADDA met à disposition une ressource spécialisée :

- Une base de données des acteurs culturels lotois : compagnies, festivals, écoles de musique, de danse, organisateurs de spectacles, musiciens, lieux de diffusion, structures de diffusions (460 structures culturelles référencées) ;
- Elaboration de guide, fiches pratiques.

Contact pour l'ADDA :
Stéphanie Landes : slandes@adda-lot.com ;
Mariam Sarr : msarr@adda-lot.com ;

Présentation des accompagnements et des aides proposés par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNR CQ) :

Le PNR est soumis à une charte. Cette dernière invite l'entité administrative à faire de l'action culturelle la base d'une vie commune conviviale en développant l'offre et en soutenant les acteurs artistiques et culturels. Ainsi, le parc s'est engagé autour de plusieurs axes de développement :

- Recevoir, transmettre, vivifier l'héritage culturel commun et la mémoire du territoire.
- Consolider les politiques et les acteurs artistiques et culturels du territoire
- Développer l'offre artistiques et culturelle permanente

Chaque axe traduit un large nombre d'actions :

Recevoir, transmettre, vivifier l'héritage culturel commun et la mémoire du territoire	1. L'animation du réseau de paléonautes regroupant les sites archéologiques et paléologiques de Bouriane et du Quercy 2. La mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine mégalithique du territoire 3. Edition d'un livret de la collection « Découvrir... » sur le Dolmen de Pech Laglaire à Grialou, inscrit au patrimoine de l'UNESCO 4. Edition d'un livret de la collection « Découvrir... » sur les formes urbaines des villages des territoires 5. L'organisation avec la Granja et l'IEOLE, édition de la Prima, manifestation en faveur de la découverte et de la pratique de la culture occitane.
Consolider les politiques et des acteurs artistiques et culturels du territoire	1. Organisation d'un cycle de formations et de voyages (Bretagne, Ariège) à destination des acteurs artistiques et culturels 2. Organisation de rencontres avec les élus locaux pour inciter à développer des politiques culturelles à l'échelle intercommunale
Développer l'offre artistique et culturelle permanente	1. Organisation depuis 5 ans de la saison culturelle « Itinéraires bis », programme de spectacles et d'animations culturelles en Bouriane et Quercy Mise-en œuvre et suivi de la convention culturelle du territoire associant le Parc et la Région 2. Propositions d'actions artistiques et culturelles dans le cadre de projets de coopération (« vivre ensemble à la campagne », « la vie rurale, c'est pas de la science-fiction »).

Un autre axe de développement en lien avec les acteurs culturels du territoire pour le parc, la volonté de renforcer l'attachement des habitants aux Causse du Quercy au travers d'une politique éducative forte et vivante. Notamment en impliquant les habitants dans le développement de leur territoire.

Pour ce faire, le parc met en place les actions suivantes :

- Organisation des « Causseries », un programme d'animations et de veillées en partenariat avec les acteurs culturels et associations locales, à raison de deux éditions par an.
- Création et animation du réseau Doline, réseau des structures éducatives et touristiques souhaitant travailler ensemble
- Organisation de la manifestation « Quercy en famille » avec le réseau Doline, proposant une trentaine d'animation pour les habitants
- Le projet « Les jeunes font leur Bande Dessinée » impliquant une douzaine d'adolescents découvrant le territoire par l'itinérance et ayant restitué leur périple par le truchement d'une bande dessinée « le territoire du DRAC ».

Pour conclure, le parc propose aux acteurs culturels de s'impliquer de multiples façons elle poste régulièrement des **appels à proposition artistique** dans le domaine des arts vivants et visuels.

Au total, c'est plus de **170 représentations de spectacles** qui sont organisées par le Parc.

Contact pour le PNR CQ: Patricia Monniaux
05 65 24 20 50
pmonniaux@parc-causses-du-quercy.org

Présentation des accompagnements et des aides proposés par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) :

Pour le territoire de Cauvaldor, la CAF du Lot met à disposition un conseiller (Cauvaldor+Figeac).

Cette instance prend en charge 4 grands domaines d'intervention auprès des familles qui sont :

- La petite enfance,
- L'enfance-Jeunesse,
- Solidarité et insertion ;
- Logement et Cadre de vie ;

Ainsi, certaines actions peuvent impacter les acteurs culturels puisqu'elles peuvent toucher les structures des temps périscolaires. En effet, ces dernières peuvent percevoir des subventions directement pour son fonctionnement.

La CAF est également partenaire d'un certain nombre d'actions culturelles tel que l'opération « Premières Pages » (opération pilotée par le département du Lot).

La CAF lance également des appels à Projet : Parentalité, Fonds public et territoire → projet porté par les jeunes et pour les jeunes ;

Contact pour la CAF :

Jean-Pierre Loredon : jean-pierre.loredo@cafcahors.cnafmail.fr

Présentation des accompagnements et des aides proposés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) :

- Soutien aux associations : formation comptable ressources, Fonds national d'aides à la formation aux associations ;
- Soutien financier donner par les actions d'ordre culturelle ;
- Aide financière : FONGEP, Fonds de Coopération pour la jeunesse et l'éducation populaire ;
- Personnes pour les temps périscolaires

Contact pour la DDCSPP :

Anne-Marie Poumeyrol : anne-marie.poumeyrol@lot.gouv.fr ;

Présentation des accompagnements et des aides proposés par l'Office du Tourisme :

Rappel : l'Office du Tourisme de Vallée de la Dordogne s'étend sur 145 communes (Lot et Corrèze).

Les actions proposées par l'OT VD :

- Billetterie en ligne ;
- Créer des produits touristiques ;
- Promouvoir des animations culturelles (1600 manifestations sur le territoire) ;

Pour la communication sur le site de l'office du tourisme :

Adresser l'information bien en amont, photos de bonne qualité et attrayantes.

L'office de tourisme facilite la diffusion d'animation et festivités sur le territoire pour l'ensemble des acteurs locaux (associations, collectivités, ...).

L'office de tourisme s'engage à diffuser une information fiable et de qualité. Pour cela, vous devez fournir un mois avant la date :

- Un descriptif accrocheur ;
- Des informations pratiques précises ;
- Et surtout des photos de qualité (taille 1 MO)

Ces informations sont à fournir au mail suivant : animations@valle-dordogne.com ou par retour de la fiche vierge « Votre animation à la une ! » à retirer dans les offices près de chez vous.

A savoir : l'office de tourisme répertorie également des manifestations qui se déroulent en dehors du territoire.

Contact pour l'office du tourisme :
Samuel Beaufreton : s.beaufreton@vallee-dordogne.com

Présentation de l'Usine, scène conventionnée CNPTTM :

En tant que scène conventionnée le théâtre de l'Usine propose de multiples actions en période estivale mais aussi tout au long de l'année :

Dans un premier temps, focus sur Le Festival de Saint-Céré :

Le Festival lyrique de Saint-Céré, sous la direction d'Olivier Desbordes, se déroule chaque année à la fin du mois de juillet et au début du mois d'août. C'est le 3ème festival d'art lyrique de France, le 1er en Midi-Pyrénées. Il rassemble plus de 15 000 spectateurs, 150 artistes sur trois semaines, pour une quarantaine de représentations dans différents lieux mythiques du Lot (dont le château de Montal et le château de Castelnau-Bretenoux). Ce festival reste la rampe de lancement de jeunes chanteurs, un lieu d'expériences et de prises de risques sur l'opéra, un festival de créations. Les choix artistiques ont toujours été dans le sens d'un accès pour tous à la culture. Les livrets sont réécrits, actualisés et les œuvres sont fréquemment présentées avec les dialogues en français.

Les Tournées

Les Festivals de Saint-Céré et Figeac étant des festivals de créations, les spectacles produits pour ces événements partent ensuite en tournée dans toute la France et à l'étranger. Les tournées du Festival de Saint-Céré sont rattachées à la compagnie nationale lyrique Opéra Éclaté. Ces spectacles ont l'avantage d'être très modulables et donc d'être facilement exportables dans différentes salles, opéras ou théâtres toujours dans l'optique d'exporter la culture sur des territoires moins irrigués culturellement.

La Saison d'Hiver du Théâtre de l'Usine à Saint-Céré : un projet de territoire :

Cette saison d'hiver a été lancée il y a 6 ans. Elle propose différents spectacles en investissant des lieux parfois reculés du Lot et démunis de prestations culturelles sur toute la vallée de la Dordogne lotoise. La programmation permet de varier les genres et de toucher un public très large. Elle s'investit sur son bassin de vie pour proposer des actions pédagogiques afin de sensibiliser les jeunes à la culture. La saison culturelle a aussi pour objectif de se rapprocher des associations locales. Le théâtre travaille en étroite collaboration avec différentes structures lotoises afin d'harmoniser l'offre culturelle dans le département (le théâtre de Cahors, le centre culturel du Grand Figeac, l'ADDA du Lot, la compagnie l'œil du silence, le Lieu Commun de Saint-Céré...).

La saison s'étend chaque année d'octobre à avril.

L'Usine et les résidences :

Le Théâtre de l'Usine est un site appartenant au Département du Lot. Il est mis gracieusement à disposition de l'équipe du festival de Saint-Céré depuis 20 ans. Ces différents éléments constituent la base pour accueillir des résidences d'artistes.

Les artistes sont ainsi accueillis pendant quelques jours ou quelques semaines pour avancer dans leurs projets. Ces semaines de travail sont souvent complétées par une présentation publique du projet et des rencontres avec les scolaires. Ils peuvent profiter de l'ensemble des bâtiments ainsi que d'une assistance technique, artistique mais aussi des conseils en gestion administrative et communication s'ils le souhaitent.

Qu'est-ce que la reconnaissance « Scène Conventionnée » ?

Cette reconnaissance nationale en lien avec les collectivités locales – Région Occitanie, Département du Lot, Cauvaldor, Ville de Figeac et de Saint Céré – permet de consolider plus de 30 ans d'activité dans le Lot et au niveau national. Elle permet également de s'inscrire dans une logique de développement avec notamment la réhabilitation de l'Usine à Saint-Céré qui permet aujourd'hui d'en faire un lieu de diffusion à l'année et de l'inscrire pleinement dans une dynamique territoriale.

La Scène Conventionnée a donc défini ses nouvelles missions et ambitions au sein d'un projet unique en France :

- Favoriser des créations de théâtre et théâtre musical de haut niveau, dans un souci de diversité esthétique, en mettant en œuvre une politique de résidences de création et / ou d'artistes associés à la Scène Conventionnée. Afin de permettre ces résidences, la structure bénéficie d'hébergements, de services d'assistance technique (couture, menuiseries) et administrative.
- Développer la diffusion du répertoire de théâtre et théâtre musical en prenant en compte la diversité des esthétiques.
- Mettre en œuvre des actions de formation professionnelle pour les chanteurs et acteurs pour devenir un pôle de formation reconnu au niveau régional, voire national. Le but est de former des artistes comédiens-chanteurs et chanteurs-comédiens.
- Participer à la mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et d'action culturelle (développement des publics) dans le département du Lot prioritairement.

Contact pour l'Usine :

Véronique Do : veronique.do@opera-eclate.com

Clôture de la matinée, invitation au repas partagé





Une après-midi pleine de réflexions :

Atelier 1 : la mise en réseau des acteurs culturels

Personnes ressources : **Sylvie Laduré**, coordonnatrice de l'antenne BDP de Saint-Céré (Bibliothèque Départementale de Prêt) et **Maguy Vayssouze**, présidente des Foyers Ruraux du Lot

Modératrice : **Sandra Poignant**, Responsable du service patrimoine, Cauvaldor

Cet atelier avait pour objectif d'identifier les enjeux, les moyens, les ressources et les actions de la mise en réseau des acteurs culturels. Cauvaldor souhaite, en effet, favoriser la mise en commun des réflexions et des initiatives, la mutualisation des ressources et la circulation des idées.

A travers cet atelier les acteurs se sont posés les questions suivantes :

Comment ont émergé ces mises en réseau ? Autour de quelles thématiques, les acteurs culturels se regroupent-ils (événements spécifiques, mutualisation de matériels, de connaissance, de savoir-faire) ? Est-il également envisageable d'associer les acteurs touristiques, sociaux, économiques, environnementaux, etc. sur un même projet ?

Ce groupe a également donné son avis sur l'utilité de ces premières rencontres culturelles de Cauvaldor.

Définition commune de la mise en réseau :

Structures ou individus qui travaillent ensemble pour améliorer la communication, l'information et la réalisation des actions culturelles et la formation des acteurs culturels.

L'atelier a permis de répondre à différentes questions :

- Autour de quelles thématiques les acteurs culturels se mettent en réseau ?
- Quels sont les besoins mutualisables ?
- Retours sur la journée des 1ères Rencontres Culturelles, événement contributeur de la mise en réseau ?

Quelles thématiques abordées ensemble pour les acteurs culturels ?

Les participants se sont mis d'accord sur plusieurs thématiques qui nécessiteraient une réflexion commune :

- Archéologie et connaissance des sous-sols spéléo ;
- Cinémas Nord du Lot ;
- Patrimoine Rural ;
- Recensement des associations par thématique et compétence ;
- Environnement ;
- Lecture au public (maison de retraite, crèches...) ;
- Ecoles de musique ;
- Théâtres ;
- Accueil d'étrangers ;

Quels sont les besoins mutualisables ?

- Un blog commun ouvert à tous les acteurs culturels ;
- Regrouper les subventions ;
- Mutualiser les assurances ;
- Se regrouper autour de manifestations communes, projets communs (événements, réflexion, mutualisation) ;
- Se regrouper autour de lieux clés : accessibles, adéquates, propices aux rencontres, aux manifestations ;
- Recensement des associations, bases de données communes ;
- Imaginer des formations communes ;

Retour sur la journée des premières rencontres culturelles :

- Découverte du maillage culturel ;
- Identification des acteurs culturels du territoire ;
- Demande de la liste des participants en amont ;
- Durée : Trop long le matin et trop court l'après midi ;

Autres remarques :

Lors de cet atelier, les participants ont mis en avant le nombre important d'associations présentes aujourd'hui et sur tout le territoire.

Les utopies mises en avant par les acteurs culturels :

- Impliquer les élus sur les actions culturelles et patrimoniales ;
- Mettre en place une base de données ouvertes et accessibles à tous ;
- Avoir des lieux destinés aux acteurs culturels accessibles et adéquats ;

Les projets qui ont émergé pendant la discussion :

- Mettre en place un agenda partagé ;
- Alimenter un blog culturel Cauvaldor ;
- Conseiller les acteurs culturels ;

Atelier 2 : La structuration de la communication et de la visibilité de l'offre culturelle

Personnes ressources : **Sébastien Mur**, responsable Accueil de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne

Modératrice : **Alicia Fabre**, chargée de communication du centre social et culturel Robert Doisneau à Biars sur Cère, Cauvaldor

L'une des problématiques récurrentes que rencontrent les acteurs culturels du territoire est le manque de compétence relative à la communication de leurs actions mais également à la coordination de chaque acteur culturel.

Cet atelier a pour objectif d'identifier les moyens d'information et de communication déjà existants sur le territoire. Repérer les pratiques innovantes, les outils innovants utilisés (agenda en ligne, presse, médias, bouche à oreille, etc.). Un agenda culturel trimestriel sur support papier à l'échelle de Cauvaldor pourrait être créé.

Au cours de cet atelier, les participants se sont interrogés sur deux types de communication :

- La communication interne entre les acteurs culturels ;
- La communication au public : la visibilité de l'offre culturelle, quelle communication ? ;



Comment améliorer la communication interne entre les acteurs culturels ?

Cette question renvoie à la question de mise en réseau développée dans l'atelier 1. On recherche :

- L'identification et l'interconnaissance des acteurs culturels ;
- La mise en place d'un agenda alternatif collaboratif ;
- Le maintien des rencontres culturelles ;

Projet d'agenda culturel collaboratif :

But : éviter la concurrence entre les actions culturelles travaillant sur la même thématique ;

Cet agenda serait actualisé chaque année par tous les acteurs culturels et les événements seraient classés par thématiques.

Les acteurs se sont accordés à dire qu'un spectacle sur deux thématiques différentes prévu le même jour et au même endroit n'entraient pas en concurrence.

L'office de tourisme, qui possède déjà un agenda en ligne et répertorie de nombreuses actions culturelles, peut servir de plateforme-relais à l'agenda culturel.

→ Les thématiques qui permettront le classement des événements culturels restent à définir (danse, concert, jeune public, ...).

Pour gérer l'agenda en ligne, le groupe a proposé que les associations et acteurs culturels se regroupent une fois par an en septembre pour parler de la programmation.

Projet d'élaboration d'un annuaire des acteurs culturels (associations et institutions)

Mettre à disposition un guide recensant tous les acteurs culturels du territoire de manière annuelle.

Retour sur les rencontres culturelles :

But : permet de faire la connaissance des acteurs présents sur un même territoire ; permet de réfléchir ensemble à des projets communs,

Date idéale : Octobre semble pour ce groupe de travail, la période idéale pour mettre en place les rencontres culturelles. A cette date les acteurs culturels du territoire ont la plupart déterminé les actions qu'ils souhaitent développer pendant l'année qui suit.

La visibilité de l'offre culturelle : Quelle communication ?

Former les acteurs culturels aux réseaux sociaux :

- facebook ;

Réaliser un agenda culturel sur support papier :

Les participants se sont questionnés sur les manières de transmettre les informations (en passant par l'Office du Tourisme ou directement par Cauvaldor).

Ils ont également débattu sur la périodicité et les informations que comprendra l'agenda sans véritablement se mettre d'accord.

Le groupe espère voir émerger un groupe de travail, un « comité d'acteurs culturels » pour travailler sur les conditions, les critères, la périodicité, le contenu... ;

Mettre en place un site/blog ressource :

- Alimenté par les acteurs culturels, proposé et animé par CAUVALDOR

Mettre à disposition un interlocuteur dédié aux associations culturelles.

Atelier 3 : L'implication des citoyens et la notion de droits culturels (loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République article 103, anciennement article 28A)

Personnes ressource : Poline Chalet, secrétaire et Patrice Vidieu, président de l'association Lieu commun, Emmanuel Fouriaud, chargé de mission accompagnement, appui, formation de la Fédération des MJC de Midi-Pyrénées

Modérateur : Jeanne Blandino, stagiaire au service culture de Cauvaldor

La loi NOTRE du 7/08/2015 a définitivement reconnu la notion de « droits culturels » au sein de l'article 103. La notion de droits culturels, c'est garantir la liberté de chacun de vivre, d'exprimer son identité culturelle comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007). Cauvaldor, a jugé bon d'approfondir cette notion au travers de l'un de ses ateliers. Cet atelier a eu pour objectif de mettre en avant les pratiques déjà présentes sur le territoire qui font appel à cette notion (sans la nommer comme telle). Ce groupe a discuté de l'intégration de la parole citoyenne dans les actions culturelles du territoire.

Première discussion autour de la loi NOTRe et la définition des droits culturels :

Définition de droits culturels : Chaque individu doit avoir la possibilité de s'exprimer ;
L'article 103 de la loi NOTRe traduit une prise de conscience de la part des pouvoirs publics de la notion de « droits culturels ». D'autre part, cette loi n'appelle à aucune obligation mais la question de responsabilité se pose. Les acteurs-organismes doivent maintenant se questionner sur la qualité de leurs actions culturelles.

Cette loi souhaite évaluer les actions culturelles de manière plus qualitative, en posant les questions suivantes :

Qu'est-ce que l'action culturelle apporte au public ? S'est-il questionné ? Qu'en retire t'il ?

D'autres questions sont ressorties de ces premières interrogations car le respect du droit culturel reste difficile à évaluer :

Sur quels critères peut-on s'appuyer ? Comment peut-on l'appliquer ?

Puis une question reste en suspend :

Comment donner la possibilité aux publics de s'exprimer ?

Remarques autour de ces problématiques :

Ce n'est pas donné à tout le monde de s'exprimer, il faut avant tout faire un travail avec les participants pour dépasser la peur de l'expression.

Ici, les notions de dignité et de respect sont très importantes.

L'association « Lieu commun », à travers ses actions, travaille sur ces notions. Pour eux, ce sont dans les actions communes créatrices de lien social, que ces notions sont développées :

- Jardins partagés ;
- Repas partagés ;

- Création de banderoles...

Ces actions sont, pour le lieu commun d'autant plus fortes lorsque l'idée vient directement des participants.

Autre questionnement qui émane de la notion de droits culturels :

Comment diversifier le public ?

Le lieu commun essaye de toucher un large public en diversifiant ses actions :

- Balades ;
- Troc du livre ;
- Repas partagés ;
- Création de banderoles ;
- Organisation de rencontres, d'expositions, d'ateliers, de diffusion de film ;

Poline Chalet de Lieu commun explique qu'au sein de l'association « D'une différence on fait une diversité où chacun trouve sa place », « Dans les propositions d'actions il n'y a pas forcément de recherche à faire consensus mais il y a la volonté de faire ensemble, fédérer autour de projets communs ».

De la même manière, « le cirque des effilochés » mise également sur la diversité des actions proposées ainsi que sur les nombreux échanges avec les participants (par exemple, pour cette année, ce sont les adhérents qui ont décidé de la thématique du spectacle : Un monde meilleur).

La compagnie « Les Cubiténistes », présente aux premières rencontres culturelles en tant qu'artiste, travaille également sur l'implication des citoyens à travers des ateliers de fabrication de décors, accessibles à tous et proposés dans certains quartiers de Paris. De plus, leur proposition artistique oblige le spectateur à faire partie prenante du spectacle. Suivant l'interaction avec les comédiens d'un jour, la prestation sera différente.

Performance des Cubiténistes : Le musée de la vie quotidienne est une performance-spectacle, un éboulis de photographies, une démonstration de mise en scène en direct, un événement-spectacle où les spectateurs deviennent acteurs. Le musée de la vie quotidienne réalise une exposition en mettant en scène les gens sur leur passage. Au moment du repas et pendant les ateliers les participants aux rencontres culturelles ont pu s'impliquer dans la performance de la compagnie.

Cette notion de droits communs s'applique à TOUS. Ainsi il a été proposé de rappeler et faire comprendre aux élus des collectivités cette loi dans le but de la prendre en compte dans les critères de sélection des actions à travers des formations-informations, l'ensemble des acteurs culturels devant être touchés.

Autre proposition, enseigner la notion de droits culturels dans les écoles.

Atelier 4 : le développement du public

Personnes ressources : **Véronique Do**, directrice déléguée et **Charlotte Sarrouy**, chargée des relations publiques de la scène conventionnée L'usine, et **Nathalie Lassire**, Arts Scènes et Cie
Modératrice : **Christelle Maison**, responsable du cinéma Robert Doisneau à Biars sur Cère, Cauvaldor

Médiation culturelle et développement des publics vont de pair. « Le développement du public peut assurément découler d'une bonne pratique de médiation culturelle, mais devrait-il en être l'objectif ? (...) Oui, à condition de soutenir cette idée avec la créativité et les ressources qui en assureront la qualité et la longévité. Il en va de même pour l'usuelle rencontre avec les artisans d'un spectacle après la représentation ? (...) » Entrez en médiation, n'est-ce pas apprendre l'un de l'autre ? » interroge Sara Dion, auteure de « *Médiation culturelle, quand tu nous tiens* ». Le territoire de Cauvaldor est caractérisé par l'absence d'une grande ville-centre et une organisation basée sur le maillage de petites villes et de villages. Dans ce contexte géographique d'éclatement, la circulation des publics est primordiale (transport, information, etc.) ou celle des œuvres (projet itinérant, forme légère de diffusion). Cet atelier avait pour objectif d'identifier les moyens et les outils pour développer les publics, qui sont les publics ? Comment faire venir les habitants aux actions culturelles proposées sur le territoire ?

Le développement des publics ou comment améliorer la médiation culturelle (lien entre l'œuvre d'art et le public).

Ce groupe a insisté sur le « dynamisme culturel et associatif » du département du Lot.

Comment les acteurs culturels arrivent à diversifier leurs publics ?

Le groupe a mis l'accent sur des notions qui leur apparaissaient essentielles :

- La proximité, aller vers les publics, les accueillir

Tous les acteurs présents ont relevé l'importance d'aller chercher les publics. Poser une date, aussi attractif que puisse être l'évènement, ne suffit pas. Beaucoup de travail et d'énergie doit être dépensé pour attirer les publics, d'où la notion essentielle de proximité, voire d'intimité.

- L'état d'esprit accueillant, éthique

Tous étaient d'accord pour dire que ce qui fait la différence c'est l'accueil que l'on réserve aux spectateurs. Il y a le spectacle, l'évènement et ce qu'il y a autour, qui joue une part très importante d'une part, dans la satisfaction qu'aura le spectateur à s'être déplacé et d'autre part, dans sa fidélisation au lieu ou à l'évènement. Le public a besoin de s'identifier à un lieu/ un évènement et de se l'approprier.

- Le travail autour de l'objet artistique

Ce qui fonctionne très bien ce sont les accompagnements autour des spectacles/évènements proposés : grand succès des "rando-jazz", des "café-concert", des "repas-spectacles", "balades contées" etc... Le travail autour de l'objet artistique est devenu incontournable. Cela nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Se pose alors la question des moyens humains.

- La mobilité, permettre à tous l'accès aux propositions artistiques

Dans notre territoire rural se pose la question de la mobilité des publics. Certains donnent l'exemple du co-voiturage mis en place spontanément par des spectateurs pour aller ensemble au théâtre à Brive, Tulle ou Figeac.

Une réflexion est lancée autour de l'idée d'un bus qui permettrait d'aller chercher le public pour l'emmener vers nos salles de spectacles ou sur le site d'un de nos événements. La demande existe : elle a été identifiée par les acteurs culturels présents. Le Service sénior du Centre Social de Robert Doisneau le fait régulièrement avec succès : lors des sorties proposées, le bus est toujours plein avec une liste d'attente. Peut-on imaginer un bus communautaire mis à disposition des structures culturelles du territoire afin d'aller chercher des publics qui ne se déplacent pas ou peu pour assister à des spectacles ? Cette idée de bus communautaire est le projet "utopique" du groupe, il est proposé à CAUVALDOR.

Pour ce groupe le développement des publics est déterminé par la communication, la visibilité des acteurs culturels et de leurs rencontres/événements. Aussi, une meilleure coordination entre les acteurs culturels sous la forme d'un agenda partagé a été proposée.

Des questions sont restées en suspens :

- Comment faire venir les jeunes entre 16-30 ans ?
- Comment arriver à casser l'entre-soi ?
- Le développement des publics passe-t-il obligatoirement par une augmentation des moyens humains ?

Atelier 5 : Des services culturels de proximité de demain, vers une mutualisation des services (troisième lieu)

Personnes ressources : **Carole Gaillard-Flochlay**, coordonnatrice action culturelle, formation, Bibliothèque Départementale de Prêt et **Carine Verger**, responsable de l'agence postale - bibliothèque de Saint Denis lès Martel

Modératrice : **Nathalie Bladou**, responsable de la médiathèque Robert Doisneau à Biars sur Cère, Cauvaldor

Cet atelier avait pour objectif d'imaginer les services culturels de demain (bibliothèques, cinémas, espaces d'art...), leur avenir au regard des facteurs de changements sociétaux (révolution numérique, développement de l'émancipation citoyenne, etc.). « Le troisième lieu (...) se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme un volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. ».

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

Ce groupe a discuté à partir de l'expérience de la bibliothèque de Saint-Denis-les-Martel et du centre social et culturel Robert Doisneau à Biars sur Cère de l'avenir des troisièmes lieux

sur Cauvaldor. Espaces culturels et lieux de vie, les services culturels de demain seront aussi des outils de politique publique et de démocratie.

Exemple de lieux se rapprochant du concept de troisième lieu sur Cauvaldor :

Le centre socio-culturel de Robert Doisneau à Biars dit « la ruche » et l'agence postale de Saint-Denis-les-Martel qui est également bibliothèque et lieu de sociabilité.

En introduction, quelques précisions sur le 3ème lieu sont apportées par **Carole Gaillard-Flochlay** et **Nathalie Bladou** : c'est un concept élaboré par le sociologue américain **Ray Oldenburg** à la fin des années 80, qui se caractérise par :

- un lieu neutre et vivant ;
- facile d'accès (localisation, heures d'ouverture) ;
- accueillant, encourageant le séjour long et régulier ;
- fondé sur les besoins des usagers ;
- ouvert à tous, renforçant la cohésion sociale ;
- propice au débat et à la participation citoyenne

L'objectif de ce lieu est d'« amener l'utilisateur à la culture par des voies variées, attrayantes et novatrices, en lui présentant une expérience qui fait sens pour lui à un niveau émotionnel et intellectuel » (Mathilde Servet, auteur d'un mémoire sur les bibliothèques troisième lieu). Il n'y a pas de hiérarchisation entre les pratiques culturelles. L'innovation dans l'offre de services est encouragée. La cohabitation entre plusieurs équipements culturels, sociaux ou de services est présente.

Le groupe a retenu que pour qu'il y ait troisième lieu, il faut de la polyvalence (de compétences, de propositions d'actions), de la transversalité et un ancrage territorial (préoccupation des thématiques locales).

Le groupe a également relevé que pour concevoir une bibliothèque, il était important de réaliser un diagnostic sur le territoire et avec les habitants. Cette initiative collaborative permet aux habitants sollicités de se sentir impliqués et d'avoir l'assurance de concevoir des propositions adaptées aux besoins du territoire. Dans ce type de projet, les propositions doivent être adaptées au territoire.

Le groupe de travail a également insisté sur la mutualisation des services qui permet de créer et de pérenniser l'emploi, et d'ouvrir plus largement un espace aux publics.

Les envies des acteurs culturels pour demain :

- Des locaux plus adaptés, ainsi qu'un fonctionnement conçu pour répondre aux besoins des publics ciblés. L'existence d'un espace central avec des moyens techniques et humains adéquats peut faciliter la création d'un lieu commun, facilement repérable où sont centralisées toutes les informations culturelles relatives au territoire (ex : le centre culturel et social Robert Doisneau).
- Des moyens matériels et humains plus nombreux ;
- Le développement ou accompagnement de la culture scientifique et numérique.

Les idées/projets développés dans ce groupe :

- Un forum culturel itinérant ;
- Un blog culturel facilitant la communication pour éviter son émiettement ;
- L'implication des jeunes aux projets Cauvaldor. A l'image de la MJC de Saint Céré qui laisse en autogestion l'espace jeune et favorise ainsi une première expérience citoyenne ;

Autres questions : ces nouveaux lieux ne peuvent-ils pas être un moyen de redynamiser les centres-bourgs des villes de taille moyenne (ex : Souillac) ?

Atelier 6 : les pratiques culturelles de demain ;

Personnes ressources : **Benoît Chastanet**, directeur, Ecaussystème, et **Michel Brissaud**, membre du bureau, radio Décibel FM

Modératrice : **Patricia Monniaux**, chargée de mission éducation au territoire Parc Naturel Régional des Grands Causses du Quercy

En parlant de la jeunesse d'aujourd'hui, « *En réalité, ce qu'ils ont en commun, c'est leur sociabilité interactive, leur besoin du « festif », leur fort degré d'autonomie, leur aisance dans la société de consommation, avec la nécessité de disposer d'une multiplicité de sources pour leur permettre de faire leurs choix de consommation face à un domaine des possibles plus large mais avec des contraintes financières plus importantes.* » Le CREDOC.

Cet atelier avait pour objectif d'imaginer les besoins, exprimés ou non, de la population d'aujourd'hui et de demain. Peut-on inventer les territoires culturels de demain ? L'arrivée du numérique change-t-elle les pratiques culturelles des jeunes habitants sur notre territoire. Les participants ont tenté d'identifier les nouvelles pratiques culturelles et quelles actions les acteurs culturels mettent en place pour répondre à ces nouvelles demandes. Ce groupe a également réfléchi à la nature de l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire en termes d'offre culturelle.

Présentation des personnes ressources :

Benoît Chastanet est l'un des organisateurs du festival « Ecaussystème » de Gignac. Au moment du festival, on recense 35 000 participants pour une commune de 680 habitants. Les organisateurs notent que 70% du public a moins de 30 ans.

Quelques axes de réflexion nés de constats et d'identifications de points critiques : Comment faire pour que les jeunes qui viennent au festival reviennent à Gignac et s'ouvrent à des sensibilités liées à l'environnement, l'écologie...? Comment faciliter la traçabilité de l'évènement dans sa dimension financière...? Comment fidéliser le public?.

Benoît Chastanet propose trois éléments de réponse :

- Le numérique en proposant une billetterie en ligne (le coût est supporté par l'association) et tout au long de l'événement en proposant le « cashless » qui permet aux festivaliers d'utiliser cette monnaie virtuelle. Outre le confort donné aux spectateurs, l'entrée systématique des données devient un outil de gestion.

- Les organisateurs mettent en avant une organisation écoresponsable en proposant des gobelets réutilisables, toilettes sèches, tri des déchets, utilisation d'énergies renouvelables...
- L'association poursuit ses actions de sensibilisation pendant le reste de l'année en organisant des conférences autour de l'écologie, la solidarité, des projections de films comme « Demain », ou de spectacle vivant en milieu insolite (concert aux grottes de Lacave). Au total, Ecaussystème comptabilise 10 actions pendant l'année.

Ecaussystème est avant tout une aventure humaine locale et intergénérationnelle dont la finalité est le « vivre ensemble », la rencontre.

Remarque : les jeunes délaissent la TV, le théâtre, le cinéma, au profit du numérique et des concerts.

Michel Brissaud :

La radio associative de proximité Musique Information Culture Radio en Occitanie (MICRO) gère depuis 1998 DECIBEL FM. Sa zone de diffusion couvre 2200 km² du Haut-Quercy au Bas Limousin (Vallée de la Dordogne lotoise et corrézienne). Sachez que l'intercommunalité encourage l'association à agrandir son territoire de diffusion à l'ensemble de Cauvaldor.

Cette radio est un outil d'information, un outil de rencontres, d'échanges et de loisirs. Elle relaie également les initiatives organisées dans sa zone de diffusion ainsi que les alentours. Les émissions abordent des thèmes aussi variés que le cinéma, l'environnement, le développement local, la cuisine, la poésie, les questions de société, la musique...

La radio est flexible, elle se met à disposition des acteurs du territoire. Ces derniers peuvent proposer leur projet d'émissions et la radio les accueillera en mettant à disposition des locaux ainsi que du matériel et de l'aide technique.

La radio sert aussi pour les associations, d'outil de communication. Chaque association peut demander d'annoncer ses initiatives dans l'Agenda hebdomadaire.

D'autres prestations sont proposées par l'association dans le cas où les associations adhèrent à Décibel FM :

- Possibilité d'enregistrer ¾ d'heures d'émission dans « le micro est à vous ».
- Possibilité de bénéficier de 3 annonces par jour la semaine précédant l'événement.
- Possibilité de créer des émissions ponctuelles ou régulières sur notre antenne.

Autres actions proposées auprès des jeunes, des ateliers radio avec les scolaires.

Michel Brissaud s'est attardé sur 3 lieux qui proposent des activités particulières qui bousculent les pratiques habituelles :

- A Paris, « Lieu de créateurs » (8000 m²), ouvert au public, nuit et jour, 1 à 2 fois par an pendant 3 jours. Quand ce lieu clos de « fermentation » s'ouvre il libère la parole....
- A Dijon, sur une grande partie du territoire de la côte d'Or, un collectif d'artistes investit des territoires inhabituels. Tous les ateliers d'artistes sont ouverts 2 fois par an .

- A Cahors, l'association « 15 Donnadiou » fait vivre dans un lieu, a priori non adapté, des pratiques artistiques différentes.

Les enjeux pour ces territoires sont de :

- Rapprocher « physiquement » la culture ;
- Investir des lieux improbables ;
- Changer les places (avoir des places non « conventionnelles ») ;

Il finit par rappeler que « La culture se construit, aussi, dans l'ordinaire, le quotidien, le répétitif » et qu' « Il y a nécessité de trouver les vecteurs de connexion entre les différents mondes ».

Expression des ressentis

- « Le lien est le lieu de l'évènement »
- « Nécessité quotidienne de l'évènement »
- « Impressionnée (grosse organisation Ecaussystème) »
- « Comment toucher autant de jeunes et les sensibiliser à d'autres dimensions ? »
- « Dans nos petites associations, ce qui est important, c'est essayer de bien vivre ensemble à petite échelle, avec des petits moyens. »
- « Touchée par l'aventure de Benoit Chastanet »
- « La culture pourrait aller à la rencontre d'autres publics (ex : cours d'immeubles...) »
- « Est-ce-que le concept d'Ecaussystème pourrait s'exporter sur le territoire ? Pour chaque manifestation peut-on proposer un matériel éco-responsable (gobelets renouvelables, toilettes sèches, ...). »
- « Est-ce-que les salles de cinéma ne pourraient pas être les lieux de diffusion, en temps réel, de spectacles vivants ? »
- « Il serait utile de disposer d'un « réseau social » pour partager les idées, connaître ce qui se fait. » (préoccupation relative à la diffusion d'information).
- « Il faudrait que les événements culturels puissent être déplacés sur le territoire. »
- « Il est nécessaire de maintenir et soutenir les structures locales agissantes. »
- « La complexité et la diversité peuvent être gages de solidité. »

Les actions déjà présentes :

- Le déplacement des œuvres de qualité ;
- Le soutien et le maintien des structures locales agissantes ;
- Mettre à profit des outils qui facilitent la rencontre entre œuvre et public ;

Les envies de développement :

- La diffusion d'un spectacle vivant dans deux lieux simultanément ;
- L'investissement par la culture des lieux insolites (cours d'immeuble, châteaux, granges, habitations...) ;
- Le « faire plus ensemble » ;
- Sensibiliser les acteurs culturels au développement durable ;

Les idées réalisables envisagées :

- Une pépinière de créateurs ;
- Réflexion sur les arts visuels (mise en réseau, lieux de diffusion) ;
- Espaces d'échange pour les acteurs culturels (forum...) ;

Atelier 7 : l'éducation artistique et culturelle de nos jeunes (6 mois à 18 ans)

Personnes ressources : **Caroline Mey-Fau**, **Stéphanie Landes**, directrice, ADDA 46 et **Christophe Portenart**, inspecteur de l'éducation nationale et **Bruno Joseph**, conseiller pédagogique, Inspection d'académie IEN 46.

Modératrice : **Céline Poignet**, responsable du service centre social de Robert Doisneau à Biars sur Cère, Cauvaldor

De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Rendu obligatoire par la loi en 2013.

Cauvaldor à travers le travail de ses services souhaite encourager en complément une politique culturelle et patrimoniale au service du public enfance jeunesse. Cet atelier a eu pour objectif d'imaginer des dispositifs, des actions, des médiations qui puissent valoriser l'accès à la culture de la petite enfance (crèche, RAM) à l'enfance jeunesse (école maternelle, primaire, collège, lycée), de l'école au centre de loisirs.

Ce groupe a discuté de l'élaboration d'un événement culturel à destination des enfants (entre 6 mois et 18 ans). Par ailleurs, Cauvaldor se questionne : comment développer l'égal accès à la pratique artistique et à création contemporaine sur les différents temps de l'enfant ?

Les freins à l'offre artistique auprès des jeunes :

- Diffusion et la valorisation de la pratique culturelle ;
- Emergence des actions par appel à projet (processus descendant) ;
- Difficulté à attirer les ados aux actions culturelles : quelles activités proposer, quel est leur centre d'intérêt ? ;
- Manque d'équipement adapté ;
- Difficulté d'accessibilité, de transport ;
- Besoins de formation ;
- Difficulté de proposer des temps libres ;
- Difficulté financière ;

Les atouts facilitant l'offre artistique auprès des jeunes sur le territoire :

- La position des élus ;
- Les temps périscolaires (PEDT) où la concertation et les partenariats sont fréquents (réponse aux difficultés financières et humaines) ;
- Les parcours multi-partenariaux proposés par l'ADDA en partenariat avec l'Inspection Académique et des structures culturelles ;
- Les formations EAC décentralisées ;
- L'implication des jeunes dans les projets artistiques et la vie citoyenne ;
- La richesse de l'offre culturelle et sa diversité : le théâtre de l'Usine, Arts Scènes & Compagnie, le centre culturel et social, les écoles de musique, ... ;

Les propositions qui ont émergé de l'atelier :

- Développer le partenariat pour une complémentarité de l'offre et des parcours ;
- Mutualisation du matériel, des informations, valorisation de l'offre ;
- Mise en réseau des acteurs culturels (création d'un portail Cauvaldor) ;
- Aller vers ce public, lui proposer des actions culturelles ;
- Permettre l'égalité ;

Des questions qui appellent des réponses :

- Comment intéresser les jeunes ?
- Faut-il obliger une pratique culturelle obligatoire aux jeunes ?

Restitution des ateliers :

Nous avons mis un terme aux ateliers à 16h00 pour permettre de restituer devant tous les participants les conclusions de chaque atelier.

Ce dernier temps d'échange a permis aux participants un retour à chaud des informations et des réflexions qui ont émané des autres ateliers.

Pour conclure la journée sur une note festive, l'ensemble des participants ont investi le cloître de Carennac pour une photo animée par la compagnie des Cubiténistes.

Pour finir, un grand MERCI à tous les acteurs culturels du territoire de Cauvaldor, pour votre participation à cette première manifestation. La réussite de cette journée est le fruit de l'implication de chacun. Cette journée a permis de mettre en avant la richesse associative du territoire.

Merci à tous les intervenants du matin, personnes ressources et modératrices sur les ateliers. Merci également à tous pour vos aides et conseils dans l'élaboration de cette journée.

Nous tenions à remercier, tout le personnel du centre culturel de Robert Doisneau pour leur aide précieuse dans la récolte de matériel et tout leur travail réalisé en amont SANS oublier l'équipe du Pays d'Art et d'Histoire qui est restée dans l'ombre tout en étant active !

Nous remercions particulièrement Marie Thoisy d'avoir posé son regard sur ces rencontres et avoir croqué les scènes de vie qui s'offraient à elle et nous avoir prêté main forte pour la mise en place de la salle et l'élaboration des fiches de présentation des ateliers.

Enfin merci aux Cubiténistes pour leur intervention pendant le temps du repas et des ateliers, qui par leur bonne humeur et leur travail artistique ont coloré et dynamisé cette première manifestation.

Nous espérons tous vous revoir pour les prochaines rencontres culturelles.



Figure 3 : Dessin final de Marie Thoisy



Figure 4 : Photo finale au milieu du cloître de Carennac, réalisé par les Cubiténistes

Faut-il garder la même organisation générale pour les prochaines rencontres culturelles ?

Bilan des Premières Rencontres Culturelles de Cauvaldor

Afin de répondre à cette question la communauté de communes a souhaité réaliser un bilan des premières rencontres culturelles.

Faire le bilan d'un événement culturel a plusieurs avantages pour les organisateurs. Ce travail permet d'analyser l'événement. Ainsi, les organisateurs pourront garder une trace écrite de la journée et utiliser ce support pour élaborer des manifestations similaires. Ils pourront anticiper les préoccupations des participants pour une prochaine journée.

Le bilan permet d'évaluer l'efficacité de l'événement et de confirmer les ressentis personnels grâce à un travail de recherche plus approfondi. Il permet également pour la structure organisatrice de valoriser les actions réalisées. L'évaluation rend compte de la plus-value de l'événement.

Ainsi, le 23 février au matin a été distribué un questionnaire de satisfaction à tous les participants de la journée.

Ainsi, ils ont pu donner leur avis sur l'organisation des rencontres culturelles, sur les différents formats proposés. 65 réponses ont été retournées sur 123 participants à l'événement soit un taux de participation de **52%**. C'est un pourcentage de participation très satisfaisant bien que 11% des questionnaires rendus sont incomplets (au moins 1 feuille sur 3 non remplies).

À savoir : Les taux de participation aux questionnaires de satisfaction sont en règle générale autour de 20%.

Pour la fois prochaine :

Faire attention à la redondance et la pertinence des questions et condenser les questions sur une seule feuille si possible.

Garder le système de remplissage des questionnaires pendant l'événement à rendre à la fin de la journée.

Ce document de satisfaction questionnait plusieurs thématiques :

- L'organisation générale de la journée ;
- La pertinence des interventions ;
- Les objectifs de la journée ;
- La préparation pour les prochaines rencontres.

Pour compléter l'évaluation on a recueilli le ressenti de toutes les personnes modératrices lors d'une réunion-bilan post-événement, où chacune a pu s'exprimer.

Les premières rencontres culturelles, un événement perçu comme un espace de rencontres et d'informations

Sur 65 questionnaires 45 participants ont répondu à la question et parmi les réponses on peut distinguer plusieurs types de raison :

- 9 personnes ont justifié leur présence par **simple obligation** professionnelle (organisateur, intervenants, convocation...) ;
- 22 participants ont insisté sur le **caractère informatif** de cette journée (clarification du contexte territorial, recherche d'information pratique...) ;
- 14 participants ont mis en avant la faculté de rencontrer, connaître, **découvrir les acteurs culturels** du territoire.

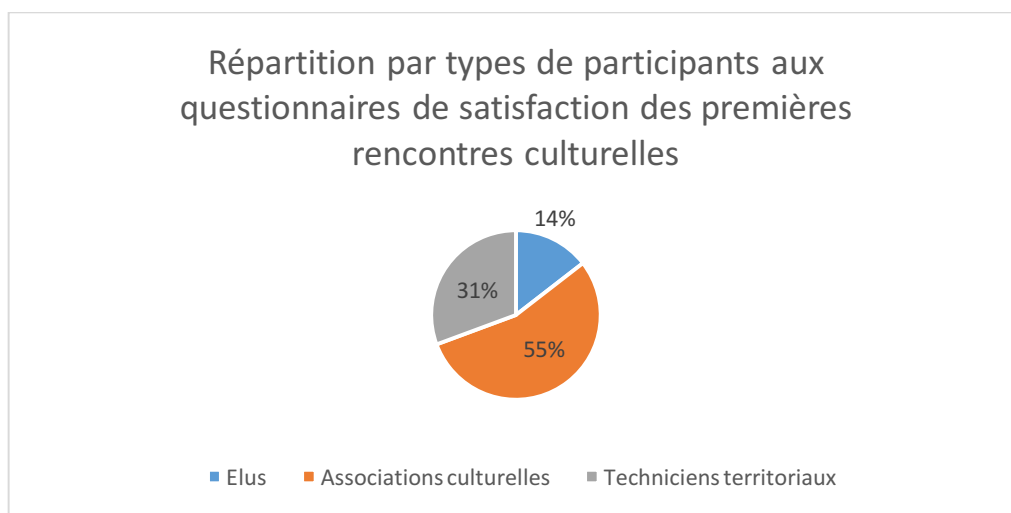
Les éléments marquants pour les participants de la journée :

Nous avons demandé librement aux participants 3 éléments importants de la journée, en voici les résultats :

Sujets	Nombre de réponses
Rencontre et découverte d'un maillage d'acteurs culturels riche	21
Présentation des aides aux associations culturelles (interventions de la matinée)	7
Présentation de la politique culturelle	12
Remarques sur la politique culturelle intercommunale : volonté d'accompagnement, volonté de mutualisation, ouverture sur les jeunes, relation avec les services éducatifs, critères de sélection des subventions (manifestations hors saison), peu de moyens financiers pour la développer la compétence culture.	14
Interpellation autour de l'émergence de plusieurs projets : projet de création d'un blog, de forum culturel itinérant, d'agenda commun	4
Focus sur leurs ressentis de la journée : Peu de questions posées pendant la matinée, le dynamisme et l'énergie de Valentine Boé	2

Un regroupement d'acteurs assez diversifié :

Les participants ont qualifié le public invité de « diversifié » pour une première rencontre à 94,5%. Cependant, plusieurs participants ont noté la faible présence d'acteurs éducatifs. Pour eux, il serait intéressant pour les fois prochaines d'élargir la liste des invités.



Un lieu emblématique et central :



Les premières rencontres culturelles ont été organisées dans la salle polyvalente de Carennac au centre du village, au sein du château des Doyens.

Les participants ont pu bénéficier d'un cadre exceptionnel.

De plus Carennac est un village central par rapport au territoire de la communauté de communes.

Ainsi, lorsque la situation géographique a été questionnée, **98,3%** des réponses ont été positives.

Une organisation générale de la journée réussie :

Pour les participants des rencontres culturelles, l'organisation de la journée a été satisfaisante :

Critères	Résultats	Remarques/Citations
Horaire d'accueil	98,3% de participants satisfaisants	
Durée globale de la journée	86,9% de participants satisfaisants	
Le format du repas partagé	100% des participants sont satisfaits du format proposé	Certains participants ont félicité cette initiative.
Les temps d'échanges informels	80% des participants trouvent bénéfiques le développement de plages d'horaires informelles	Participe aux moments d'échanges entre les participants. Indispensable pour l'interconnaissance des acteurs culturels.
Les interventions artistiques	Les Cubiténistes : 92% des participants ont apprécié leur intervention ; Marie Thoisy : 100% des participants ont apprécié son travail 81,1% des participants sont positifs au maintien d'interventions artistiques pour les rencontres culturelles	Moins de participants ont répondu à la question sur l'intervention de Marie Thoisy → traduction d'un manque de visibilité du travail réalisé ?
L'organisation générale	49,2% des participants l'ont qualifié de « Très bien » et 49,2% des participants l'ont qualifié de « Bien » soit 100% de participants satisfaits Aucun participant n'a fait de remarques négatives sur l'organisation	

Nous souhaitons mettre en avant la réussite du repas partagé. C'est grâce à l'implication de tous les participants que ce temps a été convivial et apprécié. Nous vous en remercions de nouveau.

A noter : Peu de restes ont été comptabilisés, et ces derniers ont été répartis entre l'équipe organisatrice.

Une matinée d'information dense

Le temps de la matinée était consacré à la diffusion d'informations. Les participants ont pu suivre la présentation du nouveau contexte territorial, de la compétence culture et patrimoine puis ont pu découvrir de multiples dispositifs d'aides proposés par différents acteurs institutionnels du territoire. Le tableau ci-après regroupe les résultats des questionnaires de satisfaction concernant cette partie de la matinée :

Critères	Résultats	Remarques/Citations
<i>Ressentis du format de la matinée</i>	Format : 88,3% de participants satisfaisants Durée : 50,8% de participants non satisfaits « Les interventions institutionnelles » pour les participants est un format à limiter pour les rencontres à venir.	Les participants ont jugé trop longue la matinée consacrée aux présentations institutionnelles. Pour les participants, une pause pendant la matinée aurait été bénéfique. CAUVALDOR était conscient de la densité des interventions du matin, mais a jugé indispensable toutes les interventions pour une 1 ^{ère} rencontres Plus de 100 participants : difficile de remobiliser 100 personnes après la pause. De plus, durant la matinée, le temps était compté et nous ne pouvions pas envisager de pause.
<i>La cohérence des thématiques abordées</i>	69,5% des participants satisfaits. 30,5% des participants « en partie » satisfaits. Aucun participant insatisfait.	Quelques revendications : « le développement de la politique départementale ne répondait pas aux objectifs de la journée », « je ne me suis pas sentie concernée par les sujets développés », « les interventions institutionnelles doivent être plus courtes ,10 min par personne »,
<i>Les intervenants ont-ils facilité la compréhension des participants ?</i>	93% des participants satisfaits → Des intervenants compétents et à l'aise dans l'exercice de présentation	Quelques revendications : « Développer et mettre en lumière des actions concrètes pour faciliter l'appropriation », « les informations étaient trop générale pour en tirer une synthèse ».
<i>Les informations données ont-elles suffi à répondre aux attentes des participants ?</i>	68% de réponses positives	



Un après-midi propice à la co-construction

L'après-midi, les participants ont pu choisir entre 7 ateliers de travail. Les ateliers étaient répartis à l'origine dans 3 salles différentes :

- 3 ateliers dans la salle du haut de la salle polyvalente ;
- 3 ateliers dans la salle du bas de la salle polyvalente ;
- 1 ateliers dans les locaux de l'office du tourisme ;

Par chance, le 23 février a été une journée ensoleillée où les températures étaient printanières. Cette météo a permis aux ateliers situés dans les deux premières salles de s'installer à l'extérieur (3 groupes de travail ont travaillé à l'extérieur). Ainsi, les acteurs locaux ont pu travailler dans un cadre exceptionnel en investissant le cloître de Carennac ainsi que le jardin du château.

Critères	Résultats	Remarques/Citations
<i>Ressentis du format des ateliers</i>	Format : 90,7% des participants souhaitent maintenir le format des ateliers Durée : 38,2% des participants non satisfaits « Les ateliers » pour les participants est un format à développer pour les rencontres à venir.	Les ateliers ont été jugés trop courts pour mettre en place une véritable co construction et aboutir à des réponses étoffées. Les personnes modératrices n'étaient pas formées aux techniques d'animation → Dans certains cas la gestion du temps aurait pu être améliorée. Quelques revendications : « La présence de personnes ressources sur un atelier peut parfois amener à traiter la question depuis son point de vue », « une intervention à adapter », « ne pas mettre 3 ateliers dans la même salle ». Pour la dernière remarque, sachez que nous avons de la chance que le temps soit en notre faveur.
<i>Nombre de participants par atelier</i>	91,4% des participants sont satisfaits	Plusieurs participants ont insisté pour que les ateliers n'excèdent pas 10 personnes. Les participants insatisfaits se trouvaient dans l'atelier 2, le groupe le plus nombreux (16 participants). Ces remarques incitent la collectivité à limiter ces ateliers à 10 personnes.
<i>Auriez-vous aimé participer à plusieurs ateliers pendant la journée ?</i>	54% des participants aimeraient participé à plusieurs ateliers thématiques	Réfléchir à une autre organisation

À savoir : le nombre de participants par atelier était limité à 15. Les participants avaient la possibilité de choisir leur atelier via un lien DOODLE envoyé en amont de l'événement.

Après consultation des questionnaires de satisfaction, la collectivité doit envisager pour les prochaines rencontres d'augmenter le nombre d'ateliers dans le cas où le nombre d'intervenants reste identique. L'idéal serait d'arriver à des groupes de 8 personnes par atelier.

Impressions des modératrices :

Les modératrices ont pu s'aider de documents de préparation fournis par l'intercommunalité et avaient pour mission la préparation des ateliers (prise de contact avec les personnes ressources, organisation de la séance de deux heures...).

Cependant le retour fait par les modératrices a démontré un manque de pratique des techniques d'animation.

Patricia Monniaux, chargée de mission au PNR des Causses du Quercy, a proposé une formation aux personnels du service culture. La formation en question se fera durant le mois de juillet, la date reste à déterminer.

Cette formation permettrait d'acquérir une meilleure gestion du temps, éviterait les attitudes de censures ou qui entraînent de la frustration auprès des participants, formerait le personnel à plusieurs techniques d'animation selon le public présent ou la thématique abordée.

Une partie des modératrices se sont éloignées de la méthodologie proposée par le service de Cauvaldor. Certaines ont testé des méthodes telles que « les Post-it ».

Les modératrices ont également insisté sur le travail préparatoire qui n'est pas à

Les méthodologies à expérimenter :

Dans les questionnaires nous avons demandé aux participants des éventuelles méthodologies d'animation à mettre en place. Ci-après, les propositions faites par les participants :

- Expérimenter la technique des 6 chapeaux ;
- Avoir 1 animateur par atelier ;
- Proposer des ateliers par pôle géographique ;
- Proposer des ateliers par proposition artistique (théâtre, cinémas, arts plastique, musiques...) ;
- Mettre en place un bâton de parole ;
- Expérimenter la technique des post-it : mettre à l'écrit des idées communes ou des problématiques, les regrouper et choisir de traiter des questions précises ;
- Mettre en place des jeux pour favoriser la rencontre, et autres idées à voir ;
- Expérimenter la technique de *brain storming*.

Les thématiques mises en avant par les participants :

Nous avons demandé aux participants quelles thématiques aborder lors des prochaines rencontres culturelles. Les réponses ont pu être classées en plusieurs catégories :

Se former aux outils essentiels :

- Montage d'un dossier de subvention ;
- Formation juridique ;
- Formation à la méthodologie participative ;
- Collectage de la parole des citoyens (leurs désirs, leurs besoins) ;
- Financements de projets culturels ;
- Notion de droits culturels pour tous les acteurs culturels (élus, associations, techniciens...) ;
- **Se connaître :**
- Mise en réseau des acteurs culturels ;
- Collectage d'information sur les multiples acteurs culturels (par exemple, quels acteurs culturels pour la sensibilisation des jeunes au sein des écoles, collèges et lycées) ;
- Partage d'expérience entre acteurs d'un même territoire : Exposition de projets concrets exemplaires sur le territoire. Développer et faire connaître des actions locales, s'inspirer des bonnes pratiques et méthodologies des associations voisines ;

Réfléchir et développer la culture de manière transversale :

- Culture et réseaux sociaux ;
- Culture et jeunesse ;
- Culture et patrimoine ;
- Culture et développement durable (environnement, social et économique) ;
- Culture et le numérique ;

Éléments à connaître en parallèle des propositions des acteurs culturels du territoire concernant les réflexions autour des thématiques culture et enfance-jeunesse :

Le service enfance-jeunesse de la collectivité lance en partenariat avec la CAF une Convention Territoriale Globale (CTG) qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Cependant la CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et facilite les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Sur le territoire, quatre axes majeurs ont été identifiés par le service enfance-jeunesse (chargé du diagnostic) dont les thématiques « Education et Loisirs de la petite enfance à la jeunesse ». Dans le cadre de cette thématique, l'intercommunalité interroge les actions petite enfance-jeunesse du territoire :

- Quelle structuration de l'offre d'accueil petite-enfance-enfance- jeunesse au regard des besoins du territoire ?
- Quels dispositifs mobilisables où à développer pour favoriser l'accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs pour tous les enfants ?
- Comment développer la participation et l'implication des jeunes ?

Le service culture a pu participer à une partie des ateliers-diagnostic. Ainsi, au fil des réflexions, le service a pu constater les mêmes problématiques que celles recensées lors des rencontres culturelles pendant la journée du 23 février : la communication, la demande de structuration.

Compte-tenu des problématiques communes et des ponts multiples qui existent entre les acteurs culturels et éducatifs, il est donc nécessaire de mobiliser les acteurs éducatifs pour un événement tel que les rencontres culturelles.

Imaginer la culture de demain :

- Comment innover dans la culture ?
- Penser l'éducation populaire au sein de la politique culturelle ;
- Quelles sont les politiques de demain en culture ?

Pour les participants les ateliers proposés lors de la journée méritent un second temps de réflexion.

Certains ont mentionné le **souhait de mettre en place des ateliers thématiques, spécifiques** (musique, spectacle vivant, art contemporain, ...).

Cette requête semble difficile à prendre en compte parce que restrictive dans le cadre de cette rencontre pour la communauté de communes, pour plusieurs raisons :

Des réunions sont organisées pendant l'année de manières sectorielles ;

- Cauvaldor travaille la culture de manière transversale ;
- Les associations culturelles du territoire proposent une diversité d'actions culturelles, elles ne s'attachent pas forcément à une forme unique de culture.

Une réponse aux objectifs fixés ?	84% des participants ont dit s'être appropriés le nouveau contexte territorial et 89% des participants ont dit s'être appropriés la compétence culture et patrimoine	
Recommandation de la journée	100% des participants recommandent cette journée à leurs propres réseaux d'acteurs !	
Renouvellement de la journée	100% des participants souhaitent voir se renouveler ces rencontres culturelles La fréquence : 78% des participants souhaitent renouveler l'événement 1 fois par an, 11,9% 1 fois tous les 2 ans et 10,2% plusieurs fois par an.	

Prospective envisagée pour les deuxièmes rencontres culturelles de Cauvaldor

Lieu : Carennac	Date : à privilégier le mois de Novembre
Matériels à prévoir	Sonos, micros, pieds de sonos, rétroprojecteurs, ordinateurs, paperboards, Chaises, Tables
Devis à prévoir	Pâtisseries (boulangerie olivier), petit déjeuner : jus d'orange (les fermiers de Vayrac) -Cafés, Thés, Chocolats ; Verres, Couverts (Elemen'terre), Tables Hautes (loc'events) ; Vins, Apéritifs (la cave Labastide) ; Eau (utile) ; Artistes (Coline Hateau,+ carnettistes)
8h30	Accueil des participants
9h00	Présentation de la journée par les organisateurs, bilan de 10 min sur les premières rencontres culturelles
9h45	Premiers retours sur l' « atelier communication » (mis en place grâce à l'atelier communication pendant les premières rencontres).
10h15	Questions-Réponses
10h30	Comment répondre à la demande de subvention Cauvaldor
11h00	Questions-Réponses
11h15	Interventions, Bilan d'un projet culturel 2017 exemplaire qui a été subventionné par Cauvaldor (carnet de voyage avec l'association Lieu Commun par exemple).
12h00	Questions-Réponses
12h30	Repas partagé
13h30	3 types d'atelier : ▪ Découverte d'un outil, d'information... ; ▪ Réflexion commune (co-construction) technique des 6 chapeaux à exploiter ; ▪ Découverte d'acteurs et de leurs méthodes, speed searching (https://www.animafac.net/media/Fiche-85_organiser-un-speed-cherching.pdf);
15h30	Pauses-Spectacles
16h00	Restitution
16h50	Conclusion de la journée

Pour conclure

Nous tenions à remercier l'ensemble des participants ainsi que les personnes techniques qui ont fait de cette journée une véritable réussite au regard des objectifs que la communauté de communes s'était fixée.

Nous retiendrons de cette riche manifestation, la qualité des interventions et des échanges entre les acteurs culturels du territoire notamment grâce aux sept ateliers et aux moments de convivialité. Aussi, les questionnaires de satisfaction ont permis d'assurer que les attentes des participants ont été très largement satisfaites.

Cette journée culturelle a également permis aux élus culture de Cauvaldor et au service culture d'identifier les thématiques jugées prioritaires pour les acteurs culturels locaux comme par exemple la communication. En effet, tous les groupes ont fait remonté des préconisations à propos de la communication, alors qu'il ne s'agissait pas de la thématique de leur atelier.

La première réponse proposée par les élus culture et patrimoine est la mise en place d'un agenda trimestriel culture et patrimoine papier qui réunirait les événements de tous les acteurs culturels et patrimoniaux, des mairies et des institutions. Pour ce faire, les deux services ont initié, en mai dernier, un groupe de travail « agenda culture et patrimoine » composé d'élus communautaires, de techniciens Cauvaldor et d'acteurs culturels locaux ressources. Le nouveau service communication, associé à ce projet, assurera la conception graphique. Les associations culturelles et patrimoniales seront invitées le 5 juillet pour une réunion de présentation de l'agenda culture et patrimoine trimestriel de Cauvaldor. La 1ère édition est prévue pour l'automne 2017.

Cet agenda culturel trimestriel est un projet transversal à trois services : le service culture, le service patrimoine et la service communication.

Nous parions que cet agenda répondra à de nombreuses problématiques que se posent les acteurs culturels et patrimoniaux : comment prendre visible et lisible leurs manifestations sur le territoire ? et comment toucher de nouveaux publics ?

Au final les objectifs de la journée à travers la présentation du nouveau contexte territorial, de la compétence culture de Cauvaldor et l'organisation des services culture et patrimoine, des dispositifs de soutien et d'accompagnements aux acteurs culturels et le travail collectif de l'après-midi autour des actions et projets que l'on pourrait développer dans le cadre de la compétence culture ont été remplis avec succès. Nous tiendrons informés les acteurs à propos des autres préconisations, la question de la valorisation du bénévolat pourrait être une piste.

Stéphanie Sclafer
Bandas les Cabécous de
Souillac

**« C'était avec plaisir et une
journée d'information riche en
rencontre »**

Gilles FAU
Ecole de musique de Gramat et élu
Cauvaldor

**« Félicitations à toute l'équipe soudée
et motivée et à son responsable pour
cette journée de Rencontre culturelle.
L'humour aussi était au rendez-vous. Un
vrai plaisir enrichissant et une
convivialité constructive. Je suis reparti
avec plein de contacts à nourrir dès ce
soir »**

Camille Esquerré
Association Carrefour des
sciences et des arts
**« Valentine, je voulais te
remercier pour cette belle
journée de rencontres et
d'échanges à Carennac »**

Nathalie Bladou
Centre social et culturel Robert
Doisneau
**« Encore félicitations pour cette
journée culturelle ensoleillée,
sympathique et riches de
rencontres »**

Sophie Beaucourt
**« La journée sur la
culture était
passionnante et très
bien organisée ! »**

Marie Thoisy
Carnettiste
**« Encore merci de m'avoir fait confiance, pour moi c'était
un régal d'être là malgré le « rube ». L'ambiance visuelle
était colorée grâce aux Cubiténistes, et détendue grâce
à toi [Valentine Boé] et l'équipe qui l'encadrait, et
opulente à cause du banquet et à tous les participants.
Réussie, c'était une journée réussie. »**

Gérard Perrier
Les Films de Genièvre
**« Merci Valentine, tout
était très réussi, bravo ! »**

Sandrine Mage
**« Je prends 5 minutes pour vous
féliciter de ce 1^{er} rendez-vous, très
contente d'avoir participé à cette
journée culturelle {...} Bravo pour cette
organisation {...} le repas collectif fut
un très fort moment d'échanges »**

Marie-Christine Berton
Service Séniors de la communauté de
communes de Cauvaldor
**« C'était un moment très sympathique d'une
part et c'était surtout l'occasion de rencontrer
des gens mais de partager surtout des
impressions des avis, des envies. {...} Merci
vraiment pour cette journée si bien
organisée. »**

Charlotte Sarrouy
Chargée des relations publiques
Théâtre de l'Usine

**« Je n'ai pas pris le temps de te
[Valentine Boé] dire tout le bien
que j'ai pensé de la journée du
23. L'atelier de l'après-midi était
vraiment intéressant. Ça m'a
donné de l'énergie pour 6 mois !**

Poline Chalet
Le lieu commun

**« Bravo pour cette journée,
une réussite, je crois
appréciée de toutes et tous. »**

Article de presse :

01/03/2017

Quels projets culturels pour le territoire de Cauvaldor ? - 28/02/2017 - ladepeche.fr

LADEPECHE.fr

mercredi 01 mars, 17:33, Saint Aubin

Actualité > Grand Sud > Lot > Carennac

Publié le 28/02/2017 à 03:52, Mis à jour le 28/02/2017 à 07:30

Quels projets culturels pour le territoire de Cauvaldor ?



Les participants aux premières rencontres culturelles de Cauvaldor.

Les premières rencontres culturelles de Cauvaldor, à destination des acteurs culturels du territoire, se sont tenues jeudi 23 février à Carennac, sur le thème «Quels projets culturels pour le territoire de Cauvaldor».

Cet événement, organisé par le service culture, a réuni plus de 120 participants : écoles de musique, cinémas, artistes, festivals, associations culturelles, bibliothèques, éducation populaire, élus à la culture...

Les participants ont été accueillis par Gilles Liébus, président de Cauvaldor, Freddy Terlizzi, vice-président à la culture, et Valentine Boé, responsable du service, qui ont présenté et clarifié la compétence culture de Cauvaldor. Sandra Poignant, responsable du Pays d'art et d'histoire, a présenté les actions liant patrimoine et culture.

La matinée fut consacrée aux interventions institutionnelles : Claire Comet pour la région Occitanie, Catherine Prunet pour le département du Lot, Patricia Monniaux pour le Parc régional des causses du Quercy, Carole Gaillard Flochay et Sylvie Laduré pour la bibliothèque départementale de prêt, Caroline Mey-Fau et Stéphanie Landes pour l'Agence de développement des arts, Jean-Pierre Loredo pour la CAF du Lot, Anne-Marie Poumeyrol pour la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Yves Buisson pour l'office de tourisme Vallée de la Dordogne, Véronique Do pour le théâtre de l'Usine.

Après une pause repas conviviale, les participants se sont répartis sur les sept ateliers prévus et d'où sont nées plusieurs idées de projets : l'organisation de groupes thématiques, la création d'un site internet relayant l'information, des transports culturels, des événements culturels dans des lieux insolites.

Ces rencontres ont été immortalisées par l'illustratrice Marie Thoizy qui a croqué des moments de vie tout au long de la journée, tandis que la compagnie des Cubiténistes a apporté sa bonne humeur avec des interventions hautes en couleur.

La Dépêche du Midi



GAUDOU

MERC. 19 JUILLET 20H30 - CONCERT SUR RÉSERVATION / PAYANT
SAM. 29 ET DIM. 30 JUILLET - CHÂTEAU OUVERT DE 14H À 16H
Visite, dégustation et balade à Gaudou du lundi au vendredi. Réservation conseillée.

Nouvel article



THIBAUT SOUPERBIE · CULTURE ·

UNE

Les Premières Rencontres Culturelles de Cauvaldor le jeudi 23 février

737

Views

Elles auront lieu à Carennac, à la salle polyvalente, de 9 h à 17 h, sur le thème : « Quels projets culturels pour le territoire de Cauvaldor ? »



Depuis le 1er janvier dernier, la Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) a étendu son périmètre géographique et celui de ses compétences. Le 19 décembre dernier, la compétence culture a été votée. Dès lors, Cauvaldor s'est engagée à développer une politique culturelle sur tout le territoire, toute l'année, et pour tous les habitants. Cauvaldor poursuivra le travail des élus du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée et de la Dordogne (SMPVD), de la communauté de communes Cère et Dordogne et de la commune nouvelle de Souceyrac-en-Quercy. La politique culturelle de Cauvaldor s'inscrit dans la continuité du dispositif de la région Midi-Pyrénées appelé « Projet Culturel de Territoire » (PCT) qui exista entre 2009 et 2014 et de l'accompagnement ADEFPAT « Projet Culturel de Territoire du Pays de la Vallée de la Dordogne » réalisé en 2015.



Aujourd'hui, il y a sur le territoire de Cauvaldor : plus de 80 associations culturelles, un atelier-musée, une scène conventionnée, un centre social et culturel intercommunal, 40 lieux ou points de lecture publique, 5 écoles de musique associatives. Des centaines de bénévoles se mobilisent dans la majorité de ces structures, ils déploient une énergie qui permet à la culture de rayonner sur tout le territoire. Dans cette dynamique territoriale, Cauvaldor a décidé d'organiser une rencontre des acteurs culturels du territoire (structures et associations culturelles, artistes, élus de la commission culture, techniciens) le jeudi 23 février, à Carennac, à la salle polyvalente (entrée par le parc du château), de 9 h à 17 h (accueil à partir de 8 h 30).

28 FÉVRIER 2017

1ères rencontres culturelles de Cauvaldor



Le service culture de l'intercommunalité Cauvaldor a proposé le jeudi 23 février 2017 à Carennac

« Les premières rencontres culturelles de Cauvaldor » à destination des acteurs culturels du territoire. Cette journée était organisée dans le cadre de la présentation du nouveau contexte territorial et de la compétence culture et patrimoine votée en décembre dernier par la communauté de communes Cauvaldor.

Cet événement a réuni plus de 120 participants (écoles de musique, cinémas, artistes, festivals, associations culturelles, bibliothèques, éducation populaire, élus à la culture, etc.). Souillac en jazz était représenté par Fabienne Kowalik, Alain Cartier et Robert Peyrillou.

L'accueil de la journée fut lancé par Gilles Liébus, président de Cauvaldor, Freddy Terlizzi, vice-président à la culture et Valentine Boé, responsable du service. Ils ont ensuite présenté le service culture à travers la nouvelle compétence et ont clarifié le positionnement de Cauvaldor. Sandra Poignant, responsable du Pays d'art d'histoire a fait une brève présentation des actions liant patrimoine et culture....

L'après-midi était consacrée à 7 ateliers, dont l'objectif était d'imaginer de manière collective des actions et projets qui pourraient être développés dans le cadre de la compétence culture. Les participants ont pu échanger autour de différentes thématiques : la mise en réseau

<http://souillacenjazz.blogspot.fr/2017/02/1eres-rencontres-culturelles-de.html>